

Rapport au Premier ministre

La représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires

Simone Rignault
Député de la Nièvre

Philippe Richert
Sénateur du Bas-Rhin

Rapport officiel

**Simone Rignault,
Philippe Richert**

© La **documentation** Française

*« En application de la loi
du 11 mars 1957
(art 41) et du code de la propriété
intellectuelle du 1^{er} juillet 1992,
toute reproduction partielle ou totale
à usage collectif de la présente
publication est strictement interdite
sans autorisation expresse de l'éditeur.
Il est rappelé à cet égard que l'usage
abusif et collectif de la photocopie
met en danger l'équilibre économique
des circuits du livre »*

ISBN 2-11-003794-6
ISSN 0981-3764
DF 5 4250-4
Paris, 1997

Simone Rignault,

née en avril 1943, psychologue scolaire,
maire de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) depuis 1989
et député RPR depuis 1993,
membre de la Commission des affaires culturelles,
familiales et sociales de l'Assemblée nationale,
rapporteur pour avis du budget de l'enseignement
scolaire depuis 1995, elle est également membre
de l'Observatoire national de la sécurité
dans les établissements scolaires.
Elle a été secrétaire nationale à l'éducation au RPR
de 1993 à 1995. Elle y est actuellement en charge,
depuis 1995, de la petite enfance.

Philippe Richert,

né en mai 1953, ancien professeur
et principal de collège, conseiller général
du canton de La Petite Pierre depuis 1982,
sénateur (Union centriste) depuis 1992
et membre du Bureau du Sénat en tant que secrétaire
depuis 1995, membre de la Commission des affaires
culturelles, il préside le groupe d'études sénatorial
sur le patrimoine architectural. En mai 1995
il a rendu un rapport au Premier ministre
sur *Les évolutions souhaitables en matière
de surveillance de la qualité de l'air*.
Il est Secrétaire général adjoint de Force démocrate.

Le Premier ministre

N° 1274/96/SG

*Madame Simone Rignault,
député de la Nièvre
Assemblée nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
75700 Paris*

Paris, le 26 septembre 1996

Madame le député,

Dans la société française contemporaine, les hommes et les femmes interviennent et agissent à égalité en des domaines de plus en plus nombreux. Les uns et les autres contribuent de manière décisive à l'activité nationale.

Il est nécessaire que les livres scolaires et les outils pédagogiques en usage, en toutes disciplines et à tous niveaux, non seulement traduisent, mais encore favorisent l'évolution ainsi constatée.

À cet égard, des progrès sensibles ont déjà été accomplis. Il convient aujourd'hui d'en dresser le bilan, et d'identifier clairement les obstacles restant à lever, ainsi que les objectifs à atteindre. En particulier, il apparaît que des efforts restent à faire pour parvenir à un meilleur équilibre dans la représentation des deux sexes au sein de ces ouvrages, pour échapper aux stéréotypes traditionnels qui s'attachent à cette représentation ainsi qu'à une vision surannée des activités féminines. De même reste-t-il à mieux affirmer la place tenue par les femmes comme acteurs économiques, sociaux et politiques, prenant des décisions et exerçant des responsabilités, à mieux faire apparaître le rôle qu'elles ont joué dans l'évolution des sciences, des techniques, des lettres et des arts, ainsi que dans les événements de l'histoire.

Notre système éducatif a pour vocation de former les citoyens et citoyennes de demain. Les manuels et ouvrages qu'il utilise constituent une référence, dont on connaît le rôle essentiel dans la construction de la personnalité de l'enfant, le développement de ses capacités d'analyse et de jugement.

Cette préparation à la citoyenneté est une responsabilité considérable qui nous concerne tous et dans laquelle les enseignants ont un rôle déterminant à jouer. Aussi doivent-ils disposer d'instruments pédagogiques confortant à tous points de vue la notion d'égalité entre hommes et femmes et aidant à faire progresser celle-ci dans les esprits, donc dans la société française.

Telles sont les raisons pour lesquelles j'ai décidé de vous demander de bien vouloir effectuer, au titre de l'article LO 144 du Code électoral, une mission auprès du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre délégué pour l'Emploi. Votre mission sera diligentée en liaison avec Monsieur le sénateur Philippe Richert à qui j'adresse le même courrier.

Je souhaite que vous procédiez aux constats et observations nécessaires et que, sur leur base, vous formuliez des propositions et recommandations se prêtant à une prise en compte effective dans la confection des manuels, livres et ouvrages à usage scolaire, en pleine conformité avec les programmes d'enseignement, notamment ceux des classes de collège en cours de rénovation.

Vos travaux, les conclusions qui s'en dégageront, les instructions ministérielles auxquelles ils pourront donner lieu, aideront dans leur démarche respective, les auteurs et éditeurs ainsi que ceux qui auront à choisir leurs productions, qu'il s'agisse des familles ou des membres de l'institution scolaire.

Votre étude et vos réflexions s'attacheront non seulement aux manuels scolaires strictement entendus mais également aux livres qui, sans être mis à la disposition des élèves, sont préconisés pour l'activité des enseignants, en particulier à l'école maternelle, ainsi qu'aux ouvrages proposés aux jeunes et aux parents en complément des activités scolaires, tels que dictionnaires ou aide-mémoire.

Je souhaite en outre que le rapport que vous établirez prenne en compte les travaux réalisés sur le sujet dans d'autres pays d'Europe, notamment dans les pays de langue française ou au titre des programmes de langue française de pays étrangers.

Pour accomplir votre mission, vous trouverez d'utiles collaborations auprès des directions concernées du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - en particulier de la direction des Écoles, de la direction des Lycées et Collèges, et de la délégation aux Relations internationales et à la Coopération - ainsi qu'auprès des corps d'inspection, du Conseil national des programmes et de la Commission de terminologie du même département ministériel. Le service des droits des femmes au ministère du Travail et des Affaires sociales sera également en mesure de vous apporter un appui important.

Il va sans dire enfin que vous aurez beaucoup à retirer des contacts avec les auteurs et éditeurs, les associations spécialisées et les chercheurs en psychologie et sciences de l'éducation.

Vous remerciant très vivement d'accepter la présente mission, je vous prie d'agréer, Madame le député, l'expression de mes hommages les plus cordiaux.



Alain Juppé

Le Premier ministre

N° 1275/96/SG

*Monsieur Philippe Richert,
sénateur du Bas-Rhin
Sénat
Palais du Luxembourg
75291 Paris Cedex 06*

Paris, le 26 septembre 1996

Monsieur le sénateur,

Dans la société française contemporaine, les hommes et les femmes interviennent et agissent à égalité en des domaines de plus en plus nombreux. Les uns et les autres contribuent de manière décisive à l'activité nationale.

Il est nécessaire que les livres scolaires et les outils pédagogiques en usage, en toutes disciplines et à tous niveaux, non seulement traduisent, mais encore favorisent l'évolution ainsi constatée.

À cet égard, des progrès sensibles ont déjà été accomplis. Il convient aujourd'hui d'en dresser le bilan, et d'identifier clairement les obstacles restant à lever, ainsi que les objectifs à atteindre. En particulier, il apparaît que des efforts restent à faire pour parvenir à un meilleur équilibre dans la représentation des deux sexes au sein de ces ouvrages, pour échapper aux stéréotypes traditionnels qui s'attachent à cette représentation ainsi qu'à une vision surannée des activités féminines. De même reste-t-il à mieux affirmer la place tenue par les femmes comme acteurs économiques, sociaux et politiques, prenant des décisions et exerçant des responsabilités, à mieux faire apparaître le rôle qu'elles ont joué dans l'évolution des sciences, des techniques, des lettres et des arts, ainsi que dans les événements de l'histoire.

Notre système éducatif a pour vocation de former les citoyens et citoyennes de demain. Les manuels et ouvrages qu'il utilise constituent une référence, dont on connaît le rôle essentiel dans la construction de la personnalité de l'enfant, le développement de ses capacités d'analyse et de jugement.

Cette préparation à la citoyenneté est une responsabilité considérable qui nous concerne tous et dans laquelle les enseignants ont un rôle déterminant à jouer. Aussi doivent-ils disposer d'instruments pédagogiques confortant à tous points de vue la notion d'égalité entre hommes et femmes et aidant à faire progresser celle-ci dans les esprits, donc dans la société française.

Telles sont les raisons pour lesquelles j'ai décidé de vous demander de bien vouloir effectuer, au titre de l'article LO 144 du Code électoral, une mission auprès du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre délégué pour l'Emploi. Votre mission sera diligentée en liaison avec Madame le député Simone Rignault à qui j'adresse le même courrier.

Je souhaite que vous procédiez aux constats et observations nécessaires et que, sur leur base, vous formuliez des propositions et recommandations se prêtant à une prise en compte effective dans la confection des manuels, livres et ouvrages à usage scolaire, en pleine conformité avec les programmes d'enseignement, notamment ceux des classes de collège en cours de rénovation.

Vos travaux, les conclusions qui s'en dégageront, les instructions ministérielles auxquelles ils pourront donner lieu, aideront dans leur démarche respective, les auteurs et éditeurs ainsi que ceux qui auront à choisir leurs productions, qu'il s'agisse des familles ou des membres de l'institution scolaire.

Votre étude et vos réflexions s'attacheront non seulement aux manuels scolaires strictement entendus mais également aux livres qui, sans être mis à la disposition des élèves, sont préconisés pour l'activité des enseignants, en particulier à l'école maternelle, ainsi qu'aux ouvrages proposés aux jeunes et aux parents en complément des activités scolaires, tels que dictionnaires ou aide-mémoire.

Je souhaite en outre que le rapport que vous établirez prenne en compte les travaux réalisés sur le sujet dans d'autres pays d'Europe, notamment dans les pays de langue française ou au titre des programmes de langue française de pays étrangers.

Pour accomplir votre mission, vous trouverez d'utiles collaborations auprès des directions concernées du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - en particulier de la direction des Écoles, de la direction des Lycées et Collèges, et de la délégation aux Relations internationales et à la Coopération - ainsi qu'auprès des corps d'inspection, du Conseil national des programmes et de la Commission de terminologie du même département ministériel. Le Service des droits des femmes au ministère du Travail et des Affaires sociales sera également en mesure de vous apporter un appui important.

Il va sans dire enfin que vous aurez beaucoup à retirer des contacts avec les auteurs et éditeurs, les associations spécialisées et les chercheurs en psychologie et sciences de l'éducation.

Vous remerciant très vivement d'accepter la présente mission, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Alain Juppé

Sommaire

Lettres de mission	3
Avant-propos	9
Remerciements	11
Introduction	13
Premier chapitre	
La fabrication du livre scolaire : liberté et contraintes	19
La grande liberté et les contraintes subjectives	23
Chapitre 2	
Bilan des actions entreprises dans le domaine de la lutte contre les stéréotypes sexistes	25
En France	25
Le contexte des organisations multilatérales	30
L'application des mesures dans le cadre des législations nationales des pays de l'Union européenne	33
Les actions nationales dans les pays hors de l'Union européenne	38
Chapitre 3	
Le constat	41
Les femmes apparaissent moins souvent que les hommes	42
La place de la femme dans la société est réduite à son rôle de mère et d'épouse	46
Les modèles d'identification proposés aux filles sont peu nombreux, stéréotypés et des figures féminines importantes omises	51
Conclusion partielle	59

Chapitre 4	
Les recommandations	61
Les obstacles	61
Les objectifs	62
Les solutions à écarter	64
Ce qu'il faudrait faire : les recommandations de la mission	67
Conclusion	71
Annexe 1	
Liste des personnes auditionnées par la mission	73
Annexe 2	
Grille de lecture pour les illustrations des manuels scolaires	75
Annexe 3	
Arrêté du 12 juillet 1982	77
Annexe 4	
Ouvrages de référence sur le sexisme	79
Annexe 5	
Présentation du projet européen Ariane	89
Annexe 6	
Lexique des abréviations	92
Table des matières	93

Avant-propos

Au titre de l'article L0 144 du Code électoral, le Premier ministre a souhaité diligenter une mission temporaire auprès du ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du ministre délégué pour l'Emploi, afin d'analyser la représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires ainsi que dans le matériel pédagogique, et faire un bilan des travaux réalisés sur le sujet dans d'autres pays d'Europe, notamment dans les pays de langue française et à l'étranger.

Nous avons été sollicités pour conduire cette mission, dresser un bilan en identifiant clairement les obstacles à lever, et formuler les propositions et recommandations nécessaires pour que soient pris en compte, dans les livres scolaires et les outils pédagogiques, les nouveaux rôles des hommes et des femmes dans la société française contemporaine.

On peut, légitimement, se poser tout d'abord la question de l'urgence, voire de l'intérêt à traiter du problème des stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires, sujet qui peut paraître mineur par rapport aux problèmes cruciaux demandant à être résolus dans notre société aux prises avec la mondialisation.

On peut également penser que ce sont là de « vieilles lunes » renvoyant à des combats féministes d'arrière-garde et que, de toute façon, le problème n'est plus d'actualité parce que déjà réglé.

Les auditions nombreuses auxquelles la mission a procédé, ont montré au contraire, que ces jugements étaient des préjugés et qu'en cette fin de XX^e siècle, l'inégalité de traitement entre les hommes et les femmes existait encore dans les outils scolaires¹ qui ont vocation à transmettre un savoir et renvoient aux élèves une « photographie » de la société à un moment donné.

De plus, ces phénomènes que l'on pouvait croire disparus dans une société qui traque constamment les inégalités afin d'y remédier, sont apparus

¹ - Lorsque nous utilisons le terme « les manuels scolaires » nous n'entendons pas signifier « tous » les ouvrages produits. Les ouvrages récents connaissent une amélioration constante et certains constituent de remarquables références.

également comme une source de blocages et un frein majeur pour envisager l'entrée dans le XXI^e siècle avec son cortège nécessaire de réformes.

Voltaire, au XVIII^e siècle, avait collaboré à l'Encyclopédie car il savait que le travail fourni pouvait faire évoluer les mentalités et donc servir à promouvoir un monde nouveau.

Dans le même esprit, ce présent rapport cherche à établir des constats et à faire des propositions constructives. Dans le domaine de l'égalité des représentations masculines et féminines, les auteurs de manuels, hommes et femmes, sont de bonne volonté et il ne s'agit pas de mettre quiconque en accusation, mais bien plutôt de s'attacher à rendre conscients tous les acteurs concernés des mécanismes de l'inégalité à l'égard des femmes pour pouvoir les repérer afin de les combattre efficacement. C'est, en effet, le souhait d'une société moderne que d'humaniser les rapports sociaux dans le respect des différences.

Accélérer le cours des évolutions qui se font attendre et pouvoir agir dans la sphère de l'enseignement dont la vocation est de promouvoir l'égalité des chances à travers l'accès aux connaissances, c'est permettre à la société de garder toute la richesse de ses potentialités au service du progrès moral, technique, technologique et scientifique, en favorisant la cohésion sociale.

Remerciements

La mission parlementaire n'aurait pu aboutir sans les apports essentiels obtenus sous forme de nombreuses consultations réalisées à cette occasion.

Et, c'est avec une profonde reconnaissance que nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires qui ont pris de leur temps pour venir nous exposer leur point de vue, ainsi que les services du ministère de l'Éducation nationale, et du ministère du Travail et des Affaires sociales.

Qu'ils sachent que leurs apports ont largement enrichi nos réflexions et qu'ils ont contribué aux constats établis et aux recommandations formulées.

Nous voudrions également souligner ici la contribution déterminante de Madame Claire Trouvé, chargée de mission à l'Inspection générale des affaires sociales, dont la compétence et l'investissement personnel ont permis de mener à bien cette mission.

Introduction

L'école de la République a deux missions importantes : enseigner et intégrer.

L'intégration, ce fut tout d'abord la gageure de donner un même enseignement à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale. Aujourd'hui, le mot intégration renvoie au rôle de creuset des différences ethniques et culturelles du milieu scolaire. Plus rarement est évoquée la différence des sexes. Qui se souvient qu'en 1808, les femmes et les filles se voyaient interdire l'accès à l'enceinte des lycées ?

Au nom du principe d'égalité, fondement de notre démocratie, et du principe d'universalité des droits, la question de la différence des sexes reste dans l'ombre, ne surgissant qu'à l'occasion des problèmes d'orientation des filles.

À ce moment déterminant dans le parcours de l'individu, il apparaît que les choix professionnels des jeunes filles demeurent marqués par des représentations stéréotypées. La capacité théorique d'accès aux études qu'elles pourraient légitimement espérer au regard de leurs résultats scolaires, ne recouvre pas, pour elles, la réalité d'embrasser l'ensemble des carrières ouvertes aux garçons. Elles se détournent des carrières scientifiques et techniques.

La sociologie et la psychanalyse nous enseignent que des déterminants puissants, le plus souvent inconscients pour les sujets eux-mêmes, conditionnent leurs choix apparemment libres.

Si les flux d'orientation des filles et des garçons divergent d'une manière spécifique, c'est à cause de la représentation sociale des métiers véhiculée par certains supports et repris par les attentes des parents (et des enseignants à l'école) qui diffèrent selon le sexe de l'enfant.

On peut exclure d'emblée les différences biologiques des sexes qui conditionneraient de tels écarts dans les choix des filières. Le latin a été jadis une matière d'excellence et de beaux esprits voulaient faire croire que les femmes y étaient réfractaires. Elles sont aujourd'hui majoritaires dans ces filières, mais ce n'est plus, comme les mathématiques, une matière discriminante de l'excellence.

Il faut donc chercher d'autres déterminants à l'extérieur et à l'intérieur du milieu scolaire.

Ce qui se passe à l'école est conditionné par des événements extérieurs importants auxquels on ne pense pas nécessairement lorsqu'on parle de l'égalité des représentations homme/femme dans les livres scolaires. Il s'agit, par exemple, de l'accès au droit de vote accordé en 1944 aux femmes par le Général de Gaulle, les rendant ainsi citoyennes à part entière.

Depuis lors, la conquête des différentes sphères d'activités par les femmes et leur participation croissante à la vie économique a été une réalité majeure de cette fin du XX^e siècle. Sortant de la sphère familiale, où le XIX^e siècle, surtout pour la classe bourgeoise de la population, voulait les voir confinées, les femmes ont investi le monde du travail avec de plus en plus souvent des rôles qui s'apparentent aux rôles masculins, même si les femmes continuent à occuper des emplois généralement moins rémunérés et moins recherchés que les emplois à prédominance masculine.

À partir des années 60, la progression du taux d'activité féminine s'est poursuivie de façon continue. Aujourd'hui 77 % des femmes de 25 à 49 ans exercent une activité lorsqu'elles ont deux enfants. Elles sont encore 42 % à être dans le monde du travail avec trois enfants. **La femme qui concilie activité professionnelle et vie familiale est désormais le modèle féminin dominant dans la société française.**

Dans le monde de l'éducation et de l'accès au savoir, les filles ont également réussi leur percée. Elles ont aujourd'hui un meilleur taux de réussite que les garçons et, par voie de conséquence, sortent moins nombreuses du système scolaire sans qualification. Au cours des dix dernières années, la proportion des filles a augmenté constamment dans l'enseignement supérieur. Elles sont désormais majoritaires dans les filières de lettres, droit et pharmacie, à parité en économie et en médecine, et minoritaires dans les filières scientifiques.

Dans les filières d'excellence, la proportion des filles augmente, mais reste néanmoins faible : 18 % en 1993, 23 % en 1995.

Il apparaît donc que ces filières d'excellence constituent des noyaux de résistance ultime pour la sphère de l'enseignement, comme l'accès aux responsabilités politiques dans la sphère publique et aux postes de direction dans le monde du travail.

Le « plafond de verre », image représentant la difficulté pour les filles et les femmes d'investir complètement toutes les sphères d'activités et d'accéder aux niveaux supérieurs où s'exerce le pouvoir, correspond à une réalité de la société française.

Ceci est d'autant plus frappant dans l'enseignement où elles sont largement majoritaires. Il y a 90 % de femmes dans les récentes promotions des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ; cependant leur taux de présence diminue à mesure que l'on s'élève dans le niveau de l'enseignement, comme si les femmes étaient, là aussi, incompétentes pour occuper les postes de responsabilité !

On passe de 74 % de femmes professeurs des écoles à 30 % dans l'enseignement supérieur (hors établissements de formation (IUFM) et École normale supérieure (ENS)), soit une situation qui a peu évolué depuis les années 50. Il en est de même pour le corps de l'Inspection générale de l'Éducation nationale qui occupe une place stratégique dans la confection des programmes d'enseignement.

La problématique de la mission

On peut considérer comme un postulat le fait que la société française tend à une meilleure égalité des chances pour tous les individus qui la composent, quelles que soient leurs origines, leur appartenance religieuse ou leur différence de sexe.

Les nouvelles lois, nombreuses, sont là pour illustrer ce mouvement global de la société dans tous les domaines.

La laïcité dans l'enseignement a été réaffirmée lors des événements ayant trait au port du foulard islamique dans les établissements scolaires et les décisions prises en la matière témoignent de cette volonté fondatrice de l'école laïque, gratuite et obligatoire, de ne faire aucune distinction entre les individus et de les traiter tous de manière égalitaire.

Si, dans le système scolaire, le mouvement de fond est globalement favorable aux filles avec une élévation progressive des niveaux de formation, il s'avère que des freins sont encore à l'oeuvre, qui tendent à retarder ces évolutions souhaitables.

Disons en préambule, comme les représentants des associations de parents d'élèves l'ont fait remarquer, que le milieu scolaire ne peut qu'artificiellement être détaché de son environnement et que les interactions constantes de la télévision, la publicité, voire même aujourd'hui d'Internet ou encore de la réalité de la vie familiale et du monde du travail, façonnent nos représentations des hommes et des femmes, et la vision que nous avons de leur rôle dans la société.

Des études déjà anciennes montrent que les stéréotypes sexistes sont déjà présents dans les jeux des jeunes enfants, bien avant leur entrée en maternelle, et que ce travail nécessaire d'évolution des représentations doit commencer le plus tôt possible.

Le présent rapport a pour objet les manuels scolaires et les ouvrages parascolaires, les dictionnaires et à un moindre degré les autres outils pédagogiques.

C'est à l'étude de ces supports d'enseignement que s'est attachée la mission afin d'examiner si des stéréotypes sexistes y avaient toujours droit de cité, malgré les actions entreprises par arrêté dès 1982, pour les éradiquer.

Elle a cherché à savoir si le modèle traditionnel, qui assigne aux femmes comme tâche principale et prioritaire les responsabilités familiales éducatives et domestiques, demeurerait le modèle dominant d'identification proposé aux filles dans ces outils pédagogiques, ou bien si les femmes apparaissaient au contraire dans toutes les sphères d'activité où elles agissent en réalité.

Les jeunes filles sont-elles encore aujourd'hui, soumises au poids de la tradition ou bien sont-elles aussi libres que les garçons dans leurs choix professionnels ? Ont-elles à leur disposition la même palette de modèles qu'eux, ou bien au contraire, leur envoie-t-on de manière pour ainsi dire « subliminale » des messages de dévalorisation qui les empêchent d'avoir le plein exercice de leur liberté de choix en leur assignant, sans qu'on y prenne garde, un rôle préétabli et nécessairement inférieur à celui des garçons ?

À travers les outils pédagogiques, dont les manuels scolaires, y a-t-il encore aujourd'hui une différence entre les sexes dans le fonctionnement de la société avec tout son cortège d'effets néfastes sur le progrès social ? Nous allons tenter de répondre à ces questions qui concernent la représentation des hommes et des femmes proposée aux élèves.

Le déroulement de la mission

Les auditions

Pour établir ses constats et faire des propositions, la mission a procédé à de nombreuses auditions. Elle a reçu des éditeurs et des auteurs de manuels scolaires, un spécialiste de l'histoire des outils pédagogiques, des représentants de l'Éducation nationale, des sociologues, des philosophes, des experts en droit des femmes, des chercheurs ainsi que des présidentes d'associations féminines.

Elle a également reçu des représentants d'associations de parents d'élèves :

- la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) ;
- la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) ;
- et l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL).

Dans la Nièvre, la mission a rencontré un certain nombre d'acteurs concernés sur le terrain : des directeurs d'établissements, des enseignants, des psychologues scolaires et des parents d'élèves, afin de connaître leurs sentiments et leurs réflexions à ce sujet.

La liste complète des auditions figure en annexe n° 1.

Le travail sur le matériel didactique : Les manuels scolaires, les ouvrages parascolaires et les dictionnaires

Afin d'étayer par elle-même ses constats et compléter le travail entrepris, la présente mission a pu examiner un certain nombre de nouveaux manuels scolaires de CP, CE2, 6^e et de 2^e soumis à renouvellement cette année. Ceux-ci ont été mis gracieusement à sa disposition par le Syndicat national de l'édition.

Soulignons que l'examen de ces manuels a été réalisé par sondages, avec une grille de lecture simple² élaborée en fonction des demandes de la lettre de mission, mais sans outils de mesure de l'inégalité sociologique entre

2 - voir annexe 2.

les sexes, la mission n'ayant ni la compétence scientifique, ni le temps pour réaliser ce type de recherche qui ne pourrait être conduite que par des sociologues.

Cette grille s'est attachée à explorer plusieurs points :

- Les hommes et les femmes apparaissent-ils aussi souvent ?

- Les hommes et les femmes sont-ils représentés dans toutes les sphères d'activité à savoir :

- La sphère familiale en relation avec le conjoint, les enfants et les ascendants ;
- La sphère de liberté personnelle, avec la sexualité et la séduction, l'amitié, les loisirs qui appartiennent à l'histoire privée du sujet et la citoyenneté qui constitue son engagement personnel dans la vie de son pays ;
- Les sphères du travail et du pouvoir politique qui recouvrent l'action du sujet comme acteur économique et/ou participant à l'histoire de son pays.

A été pris en compte le côté valorisant, égalitaire ou dévalorisant de la représentation des images féminines et masculines proposées aux élèves.

* Un « bon livre » sur le plan des représentations équilibrées des hommes et des femmes, les montrera de manière positive dans toutes ces sphères, sans toutefois exclure la représentation consciente, donc maîtrisée, de situations de conflits ou de dévalorisation.

* Un livre jugé « dangereux » ne montrerait que les images dévalorisées des femmes dans la majorité des secteurs où peut se déployer leur action.

* Un livre « passiste » reprendra le poids de la tradition en continuant à véhiculer les stéréotypes sexistes les plus courants :

- les femmes à la maison derrière leurs fourneaux, tricotant devant la télévision ou s'occupant quasi-exclusivement de leurs enfants ;
- les hommes au travail à l'extérieur, et/ou en train de bricoler chez eux ou s'occupant de leur voiture.

Des manuels scolaires, des ouvrages parascolaires ont été examinés dans toutes les matières, aucune n'ayant *a priori* le privilège d'être exempté de stéréotypes.

Des livres plus anciens, en cours dans les classes de 5^e et de 1^{re}, ont été également parcourus afin de voir s'il y avait des différences significatives en fonction de la date plus ou moins récente de l'édition.

La rédaction de manuels étant de plus en plus souvent l'oeuvre de plusieurs auteurs, vu la complexité de la tâche et les délais imposés aux éditeurs, la mission s'est également attachée à sélectionner des manuels écrits par des auteurs hommes ou des auteurs femmes, ou conjointement par des auteurs de chaque sexe.

La mission a regardé également les dictionnaires, comme le demandait la lettre de mission, car il lui est apparu que la liberté de choix des phrases pour illustrer les définitions, était propice à laisser émerger les stéréotypes classiques.

Le matériel pédagogique utilisé notamment en maternelle dès l'âge de 2 ans n'a pas pu être pris en compte étant donné les délais très courts impartis à la mission.

Cela est d'autant plus regrettable que la formation de la personnalité, et donc de l'identité sexuée, s'établit très tôt chez l'enfant à partir des échanges intra-familiaux avec ses parents et, de manière non moins importante dans une société où 80 % des enfants de 3 ans sont scolarisés, à travers les échanges avec ses pairs et avec ses maîtres, (presque exclusivement des maîtresses en maternelle) et dans ses activités ludiques. Le jeu est un exercice préparatoire au cours duquel l'enfant exerce des comportements en intériorisant des rôles qui préfigurent ses activités futures.

La mission a exclu de son champ d'investigations les autres supports pédagogiques, comme les textes manuscrits, les textes et documents qui circulent dans la classe ou bien ceux que l'élève peut consulter au centre de documentation et d'information de son établissement, les documents audiovisuels et les logiciels éducatifs, dans la mesure où les manuels scolaires ont encore une place prépondérante dans la réalité vécue par les élèves, avec les ouvrages parascolaires qui prennent de plus en plus d'importance, comme auxiliaires dans l'apprentissage des connaissances.

Les recherches en cours

La mission s'est appuyée sur des recherches récentes ou en cours. Elles sont moins nombreuses qu'il y a une dizaine d'années. Leurs résultats ont corroboré les constats et l'analyse de la mission.

Il s'agit essentiellement des études effectuées par de jeunes élèves et étudiants sous l'égide de :

- Christine Morin, docteur en psychologie, chargée de cours à Paris X-Nanterre et chargée de mission au service académique d'information et d'orientation (SAIO) du rectorat de Clermont-Ferrand ;
- Marie Duru-Bellat, professeur à l'université de Bourgogne en sciences de l'éducation et chercheur à l'IREDU (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation) ;

ainsi que de la recherche effectuée par :

- Philippe Mang, professeur agrégé d'histoire au lycée Berlioz de Vincennes.

Le présent rapport s'attachera à présenter la fabrication des manuels scolaires et des outils pédagogiques (premier chapitre), et les nombreux acteurs qui sont attachés à cette production importante, afin de discerner les points d'appui sur lesquels agir.

Il fera ensuite le point sur les actions conduites en France, dans les pays de l'Union Européenne, ainsi que dans les autres pays à travers le monde (chapitre II), afin de connaître l'ampleur de ce mouvement et les différentes politiques suivies dans ce domaine. Enfin, à travers une série de constats faits dans les outils pédagogiques en cours aujourd'hui (chapitre III), il proposera des recommandations pour faire progresser de manière durable l'égalité des hommes et des femmes dans la sphère de l'enseignement (chapitre IV).

Chapitre premier

La fabrication du livre scolaire : liberté et contraintes

Le statut des livres scolaires

Tout le monde connaît les manuels scolaires, ce sont parfois les seuls livres qui pénètrent dans certains foyers défavorisés.

Comme le souligne Alain Choppin dans son ouvrage *Les manuels scolaires - Histoire et actualité*³, malgré ce que tout le monde croit en connaître et « contrairement à ce que sa familiarité pourrait laisser supposer, le manuel n'est pas un objet facile à définir : ses aspects sont divers, ses fonctions multiples et son statut ambigu ».

Outre leur statut d'instruments pédagogiques majeurs, supports écrits rassemblant l'état des connaissances d'une société à un moment donné, ils ont une portée symbolique et une aura, car ils représentent l'accès à la culture par l'écrit. Contrairement aux autres livres, cette fonction les met un peu artificiellement à l'abri des critiques, parce que les enseignants comme les parents leur font spontanément confiance.

Ils véhiculent principalement des connaissances et un contenu éducatif, mais sont également les vecteurs des stéréotypes sociaux ou raciaux (par exemple jusqu'en 1961 où les manuels scolaires exposent les grands thèmes de l'idéologie coloniale) et du système de valeurs ainsi que de la culture. Les connaissances, la pédagogie et l'idéologie forment un tout indissociable qui se transmet aux jeunes générations par ces supports communs à toute une tranche d'âge de la population. Ils jouent donc un rôle non négligeable dans la formation des mentalités et des personnalités s'adressant à un public jeune, même si cette influence est aujourd'hui largement contrebalancée par l'impact d'autres sources de connaissances, par l'image sous toutes ses formes, notamment par la télévision.

Cependant, il ne faut pas croire, contrairement à ce que nous avons tendance à affirmer spontanément, à la suprématie de l'image sur le texte écrit. Il s'avère, au contraire, que les sujets se défendent moins bien contre l'influence d'un texte écrit, surtout lorsque celui-ci apparaît comme revêtu d'une autorité qui l'apparente à la vérité, que face à l'image envahissant notre société.

3 - Collection « Référence », éd. Hachette éducation, 1992.

Comme le note Pascal Moliner dans son livre « Images et représentations sociales »⁴, « face aux images visuelles, en dépit de leur pouvoir de figuration et d'émotion, mais probablement à cause de leur polysémie, nous ne restons pas inactifs, nous décodons, nous interprétons ». Selon certains sociologues qui distinguent entre médium chaud et médium froid, un médium serait d'autant plus « chaud » qu'il laisserait peu ou pas de place à l'interprétation du sujet.

Les manuels scolaires peuvent être considérés comme des médias très puissants parce qu'ils sont largement répandus dans toute une classe d'âge qui ne peut s'y soustraire à cause de l'obligation scolaire. Leur contenu frappe l'imaginaire et la sensibilité de générations d'enfants dans un temps où leur psychisme est encore très malléable et leur esprit critique en cours de formation.

Dans cette permanence de l'écrit, vient « s'imprimer » la parole de l'enseignant, car les manuels scolaires sont avant tout des outils pédagogiques majeurs qu'il a le plus souvent choisis comme auxiliaires pour faciliter les apprentissages de ses élèves.

C'est dans l'interaction entre le support écrit, la relation de l'enseignant au livre et la manière dont il en parle, ainsi que dans sa relation à l'élève que se tisse l'acte d'enseignement, simple dans ses buts, complexe dans ses effets sur la formation de la personnalité des enseignés. La relation de l'élève au livre scolaire est médiatisée par le dire du professeur.

La directrice adjointe de l'IUFM de Paris a bien souligné que cette relation, entre l'enseignant et les manuels, n'allait pas de soi. Il est parfois vécu comme un « cambrioleur d'identité » pour certains enseignants qui se mettent en rivalité avec lui au lieu de s'appuyer sur la somme des connaissances et la progression pédagogique qu'il propose.

Les contraintes qui pèsent sur la fabrication des manuels scolaires

La fabrication du livre scolaire suit des rouages complexes et obéit à de nombreuses contraintes. À l'instar de la presse et de la production littéraire, ce n'est pas une activité contrôlée.

Les programmes, socle du contenu des manuels scolaires

Les programmes officiels constituent la référence à laquelle les auteurs doivent se conformer strictement. Ils doivent être publiés 14 mois avant que le livre ne sorte.

4 - *De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, « Vies sociales », Presses universitaires de Grenoble, septembre 1996.

À la demande du ministre de l'Éducation nationale, le Conseil national des programmes (CNP), présidé par un universitaire, actuellement le philosophe Luc Ferry, fait établir les programmes qu'il valide.

La mise au point des programmes et leur rédaction sont l'oeuvre des Groupes techniques disciplinaires (GTD) placés auprès de la direction des Lycées et des Collèges.

Dans chaque discipline, le GTD, formé d'une quinzaine de membres, présidé par un inspecteur général et un universitaire, conçoit les nouveaux programmes, élabore les textes de ces programmes ainsi que leurs documents d'accompagnement sur la base des orientations retenues par le ministre.

Les projets de nouveaux programmes sont ensuite soumis au Conseil national des programmes et à une consultation nationale auprès des enseignants, des parents d'élèves et des syndicats, chargés de donner un avis avant l'approbation par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et par le ministre de l'Éducation nationale qui les signe. La procédure associe donc l'ensemble des partenaires.

Les programmes sont nationaux et engagent les établissements scolaires pour dix ans en moyenne.

Le manuel scolaire, produit commercial soumis à la concurrence du marché

Après approbation, les programmes sont transmis aux éditeurs qui ont toute latitude pour produire les manuels correspondants. En France, depuis plus d'un siècle, l'État a renoncé à exercer un quelconque contrôle sur les ouvrages qui sont confectionnés par des éditeurs libres mais largement dépendants du financement public des achats de livres par l'État pour le collège, et par les communes pour les écoles primaires (voir infra).

Il n'existe aucun organe officiel d'habilitation des manuels scolaires. Ce sont des produits élaborés par des éditeurs privés et libres dans un secteur commercial qui obéit aux lois d'un marché également ouvert à la concurrence étrangère. C'est aux éditeurs que revient le choix des auteurs et de l'iconographie des manuels qu'ils veulent vendre.

Le ministère de l'Éducation nationale ne peut intervenir que pour interdire des livres contraires à la morale, à la Constitution et aux lois, conformément aux articles 4 et 5 de la loi du 27 février 1880 qui reprennent l'article 5 de la loi Falloux, mais cette censure ne s'est quasiment jamais exercée (une fois depuis 1914 sur environ 60000 livres scolaires édités).

Les auteurs sont des enseignants, hommes et femmes en exercice, qui consacrent une partie de leurs congés à cette tâche. Leur discours est libre, même si le contenu est déterminé pour partie, le livre scolaire ne recouvrant pas uniquement les programmes.

Si les programmes sont identiques pour l'ensemble du territoire national, les manuels sont nombreux sur les mêmes créneaux. Il n'existe pas

moins de 140 livres de lecture différents pour le cours préparatoire (CP) et il paraît environ 1500 livres scolaires et dictionnaires nouveaux par an.

Les contraintes financières

Dans cette large palette, les enseignants, quel que soit le niveau de leur enseignement, sont libres de choisir le livre avec lequel ils souhaitent travailler. Ils imposent ensuite ces choix aux acheteurs des manuels, les parents dans le primaire et dans le second cycle, où les livres ne sont pas gratuits, les établissements scolaires au collège où la gratuité est la règle.

Bien souvent les mairies (à 93 %) se substituent aux parents dans le primaire, leur évitant ainsi une dépense qui pèserait sur le budget familial. Cette intention louable se retourne toutefois contre les élèves puisque, par souci d'économie, les municipalités les moins fortunées, ou les moins attentives, conservent les manuels plus longtemps que la limite de 4 ans fixée par la loi Haby de 1977. On trouve ainsi, dans les écoles primaires, des manuels de géographie édités depuis 8 ans qui n'ont plus qu'un lointain rapport avec la réalité du monde environnant, n'ayant pas suivi les évolutions constantes de l'histoire des peuples.

Au collège, l'ensemble des livres ne pouvant pas toujours être renouvelé, faute de crédits suffisants, les livres prêtés aux élèves ont parfois 5 à 6 ans d'âge.

Cette situation apparaît préjudiciable à la qualité de l'enseignement dans un pays moderne et la mission fera des propositions dans ce domaine (voir infra).

Dans les dictionnaires, le travail de refonte s'effectue progressivement et tous les exemples ne sont pas changés dans un ouvrage qui a souvent 30 années d'existence, pour la première édition.

Les contraintes de temps

Le décret du 23 février 1990, en application de la loi de 1989, fixe un délai de 14 mois entre la publication officielle des programmes et leur date d'application dans les classes. Dans la réalité, le manuel scolaire est souvent fabriqué dans l'urgence en beaucoup moins de temps.

Les délais de fabrication mettent les éditeurs en contact quasi-permanent avec le ministère de l'Éducation nationale pour travailler sur les pré-programmes à intégrer dans les nouveaux livres.

- Les éditeurs se plaignent des délais trop courts entre la publication des programmes et le moment où les livres doivent être envoyés aux enseignants pour qu'ils puissent les choisir pour la rentrée suivante.

- Les auteurs se sentent contraints par le temps et parent au plus pressé, c'est à dire les programmes, la progression pédagogique et l'innovation.

- Les enseignants sont obligés de choisir dans l'urgence car il est impossible d'avoir lu l'ouvrage en entier. Pour le choix d'un livre de mathématiques, sa qualité se révélera bien souvent à l'usage. Certains enseignants font confiance à la qualité d'un éditeur. Ils choisiront Hatier ou Nathan comme on choisit Peugeot ou Renault.

Cette précipitation est d'autant plus dommage en 6^e par exemple, où le choix d'un ouvrage détermine parfois le choix d'une méthode (en langue notamment) dont les manuels sont encore à paraître, et dont l'enseignant ignore le contenu.

La grande liberté et les contraintes subjectives

En droit français, il n'y a ni réglementation de la production car l'édition est libre, ni réglementation de l'acquisition (sauf en matière financière lorsque ce sont les collectivités publiques qui achètent les livres).

Le manuel est destiné à la classe, mais en tant que production d'un auteur, c'est juridiquement une oeuvre protégée par le régime de la liberté de la presse.

Cette liberté s'accompagne paradoxalement d'un grand sentiment de contrainte.

Les attentes traditionnelles des enseignants

Les auteurs se sentent prisonniers des attentes très traditionnelles des enseignants qui vont choisir. Cela va les conduire à rechercher le consensus dans leur création en évitant de traiter certains sujets trop conflictuels, sans susciter la polémique. De là provient le sentiment que leur marge de manoeuvre est faible et ils s'acheminent vers la confection de livres plutôt « soft », qui auront d'autant plus de chances d'être choisis dans ce marché concurrentiel.

Le choix de l'iconographie et des exemples

Les auteurs se plaignent des contraintes excessives liées à la fabrication. Il y aurait, selon eux, une liberté toute relative dans le choix des textes et des illustrations soumis à des autorisations. En effet, la législation concernant les droits d'auteurs impose des contraintes incontournables concernant la reproduction dans les livres scolaires.

De même, le choix des exemples au masculin, en grammaire, serait déterminé par le plus petit nombre de caractères et donc par le volume final du livre, et aurait fort peu à voir avec des choix sexistes *a priori*.

L'interdépendance des acteurs

Le paradoxe provient d'une situation de grande autonomie associée, de la part des acteurs les plus importants, au sentiment de n'avoir aucune part de responsabilité dans la situation actuelle concernant les stéréotypes, chacun se renvoyant la balle et se sentant prisonnier des attentes des autres, ce qui ne les conduit pas à exercer leurs capacités critiques. A ceci s'ajoute une faible mobilisation des enseignants sur ce sujet car ils sont davantage attentifs à la question de l'égalité sociale. Il en est de même pour les parents d'élèves qui n'ont aucune revendication dans ce domaine et ne constituent donc pas de contre-pouvoir.

De son côté, la mission a le sentiment que la faible sensibilisation des enseignants-auteurs sur les problèmes de sexisme ne leur permet pas toujours d'être le filtre nécessaire, d'une part, pour refuser une illustration qui est clairement sexiste parce qu'ils ne le voient pas, n'ayant pas la formation nécessaire pour repérer ces éléments, d'autre part pour choisir, lorsqu'ils sont enseignants dans la situation d'éliminer un certain nombre d'ouvrages, et sélectionner celui qui leur semble être le « bon » manuel.

Les stéréotypes sont tellement ancrés dans notre mode de fonctionnement mental que seul un œil exercé peut les repérer. A la suite des actions de la période 1980-1985 que nous allons présenter (chapitre II), les stéréotypes les plus criants ont été effectivement éliminés. Malheureusement se sont mis en place des mécanismes de substitution tout aussi préoccupants pour l'exclusion des filles et des femmes de la réalité sociale.

L'attitude peu offensive des enseignants sur ce sujet explique pourquoi en France, malgré les textes en vigueur, la lutte contre les stéréotypes constitue un problème rémanent dans notre société, en dépit de la bonne volonté de tous les acteurs concernés.

Chapitre 2

Bilan des actions entreprises dans le domaine de la lutte contre les stéréotypes sexistes

En France

Les initiatives ministérielles

À l'occasion de l'Année internationale de la Femme en 1975, les associations féminines, relayées ensuite au début des années 1980 par l'administration, ont examiné le contenu des manuels scolaires pour y déceler des stéréotypes de nature sexiste. Elles se sont élevées contre la représentation de la famille française avec ses rôles préétablis en fonction du sexe.

Une des premières tâches du nouveau secrétariat à la Condition féminine (gouvernement Mauroy -1981) fut la création d'une commission de contrôle chargée d'examiner les outils pédagogiques pour en éliminer les stéréotypes.

En 1980, une proposition de loi 5 est déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale «tendant à lutter contre la discrimination raciste et sexiste dans les manuels scolaires».

Dans le même esprit, l'éditeur Fernand Nathan, fait alors des recommandations aux auteurs de manuels et aux illustrateurs de toutes les disciplines et de tous les niveaux en rappelant l'importance de l'élimination de ces stéréotypes dès les premiers cycles du primaire. Il souligne que l'image donnée des hommes et des femmes ne reflète pas la réalité vécue par les enfants, ce qui n'offre pas une réelle égalité des chances aux filles et aux garçons.

En matière de stéréotypes, les programmes sont clairs et nets. Depuis les grandes opérations de toilettage de 1975 et 1982, les thématiques qui pouvaient induire des stéréotypes ont été éliminées.

5 - Proposition de loi n° 1906 déposée le 30 juin 1980 par M^{me} Edwige Avice et plusieurs de ses collègues.

Dans un arrêté du 12 juillet 1982 «Action éducative contre les préjugés sexistes» (voir annexe n° 3), le ministère de l'Éducation nationale insiste, dans son article premier, sur «une mention destinée à combattre les préjugés sexistes qui est ajoutée à compter de la rentrée de l'année scolaire 1982-1983, à l'ensemble des programmes pour toutes les disciplines et activités éducatives ainsi que pour tous les niveaux d'enseignements des premier et second degrés.»

Au cours de l'année scolaire suivante, le ministère s'attache à préciser ses objectifs en matière de lutte contre le sexisme par une note de service n° 83-105 du 24 février 1983. Dans ce texte, l'administration demande aux chefs d'établissements et aux enseignants de veiller à l'absence de tout stéréotype sexiste lors du choix des textes et des supports d'enseignement audiovisuels.

Une seconde note, datée du 10 novembre 1983, venait préciser encore la portée de la lutte contre les stéréotypes en insistant sur la nécessité d'améliorer la mixité dans toutes les sphères de la vie éducative, d'intégrer cette lutte comme critère de choix des manuels et de mettre en place des modules de formation initiale et continue, sous la responsabilité des Missions académiques pour la formation professionnelle dans l'Éducation nationale (MAFPEN).

Concrètement, l'arrêté du 12 juillet 1982 et les notes qui en découlent n'ont jamais fait l'objet d'un suivi administratif direct. En l'absence de nouvelles recommandations dans le même sens, à l'exception d'une mention dans le fascicule intitulé «compléments aux programmes et instructions des collèges» paru au Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 4 du 30 juillet 1987, il est resté lettre-morte.

À la même époque, le ministère des Droits de la Femme prenait une série d'initiatives visant à la valorisation des femmes dans les textes. Dès 1984, le ministère mettait en place une Commission de terminologie présidée par M^{me} Benoîte Groult qui rendit son rapport au début de 1986. Les conclusions de celui-ci devaient conduire le Premier ministre Laurent Fabius à publier une circulaire aux membres du Gouvernement datée du 11 mars 1986. Elle demandait aux administrations de veiller à l'usage de termes féminisés dans les normes, les courriers et divers textes officiels, ainsi que dans les ouvrages destinés à l'enseignement, la formation ou la recherche dans les établissements dépendants de l'État.

Le ministère des Droits de la Femme créait, par ailleurs, une Commission nationale de relecture des livres scolaires par un arrêté du 7 janvier 1986.

Cette commission avait pour mission :

- *d'étudier la manière dont les femmes ou les jeunes filles sont représentées dans les livres scolaires ;*
- *de remettre au ministre des Droits de la Femme un rapport comportant des propositions visant à remédier à la situation constatée.*

En l'absence de tout pouvoir coercitif dans un régime fondé sur la liberté de l'édition, et dans le contexte d'un recentrage des priorités éducatives, la circulaire n'a jamais été appliquée et la commission n'a jamais fonctionné.

En août 1988, une proposition de loi du groupe communiste du Sénat « tendant à encourager et à accélérer l'évolution vers l'égalité des sexes dans les manuels scolaires » est déposée. L'exposé des motifs reprend les constats régulièrement faits dans la décennie précédente. Ce projet de texte, qui n'a jamais été examiné et dont les dispositions n'ont pas été reprises, proposait de créer une commission tripartite (enseignants, organisations féminines, éditeurs) auprès du ministère de l'Éducation nationale, chargée de proposer et de veiller à l'application de conventions passées entre l'État et les éditeurs en matière de promotion de l'égalité des chances.

Après cette série d'initiatives qui a marqué le début des années 80, sous l'impulsion des auteurs et des éditeurs, les stéréotypes sexistes les plus scandaleux et les plus criants ont progressivement été éliminés.

Près de dix années se sont écoulées dans la conviction générale que la question du sexisme dans les livres scolaires était réglée.

Il est significatif que la direction de l'Évaluation et de la Prospective du ministère de l'Éducation nationale, qui comprend notamment un bureau de l'évaluation des ressources et des innovations éducatives, et qui en ces termes est chargée d'évaluer les outils pédagogiques, n'ait fourni ni statistiques ni rapport sur le problème des stéréotypes dans les manuels depuis des années.

Aujourd'hui, la question de la non-discrimination est abordée directement sur le fond dans les programmes d'éducation civique de la 6^e à la 4^e. La mission a pu cependant vérifier que ces actions étaient insuffisantes.

Depuis 1982, comme nous l'avons vu précédemment, le ministère de l'Éducation nationale s'est retiré du champ du livre scolaire et, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, la France est un pays très libéral par rapport à la mise sur le marché des livres scolaires. Le Gouvernement ne peut donc rien faire de manière autoritaire. Si les textes réglementaires sur le sexisme dans les manuels scolaires ou les programmes d'enseignement étaient strictement appliqués, il ne devrait plus y avoir, en principe, de livres sexistes mis entre les mains des enfants.

À la lumière de ce catalogue de mesures existantes, il est légitime de se demander si la voie législative et/ou réglementaire est bien la bonne méthode pour lutter contre une représentation fautive de la mentalité collective, à savoir la position inférieure du sexe féminin par rapport au sexe masculin dominant.

Pendant cette période, emboîtant le mouvement européen, l'action associative et la recherche universitaire approfondissaient leurs études et démontraient la persistance, certes plus insidieuse mais non moins réelle, du problème.

L'action du milieu associatif

À la suite du mouvement féminin des années 1970, les personnes sensibilisées à la lutte contre les stéréotypes dans l'éducation ont décidé d'agir pour relayer et stimuler les résolutions prises dans ce domaine par les pouvoirs publics au niveau national et européen.

C'est ainsi que fut fondée en 1980 l'association «Pour une éducation non-sexiste» par Madame Catherine Valabrègue. Financée initialement par une participation du ministère des Droits de la Femme elle a progressivement évolué vers une démarche et un financement européens en intégrant son action, à partir de 1987, aux divers programmes communautaires pour l'égalité des chances.

À côté de sa mission informative, l'association, qui a bénéficié du concours de plusieurs chercheurs spécialisés, a mené deux séries d'actions : l'une consistant à la mise au point de matériel pédagogique adapté à la lutte contre les stéréotypes, l'autre à l'organisation de modules de formation continue des enseignants en lien avec les MAFPEN.

Malgré des résultats intéressants enregistrés au cours de plusieurs stages, cette action ne s'est pas pérennisée.

Depuis 1994, l'action en faveur de la lutte contre le sexisme dans l'éducation a été relancée sous l'impulsion de l'association européenne « Du côté des Filles ». Celle-ci a été créée dans le but d'actualiser les connaissances sur le sexisme dans l'éducation et d'élaborer un programme d'action pour l'élimination de ces pratiques.

Son action se décline en trois volets : la recherche, la sensibilisation des acteurs et la formation.

Dans le cadre du volet recherche, l'association « Du côté des Filles » s'est intéressée aux albums illustrés pour enfants. Présents dans les maternelles, les bibliothèques et les centres de documentation du primaire, ces albums sont des outils pédagogiques complémentaires des manuels et sont très utilisés par ceux, enseignants ou documentalistes, qui ont la charge d'encadrer les élèves.

Outre son caractère novateur et le fait qu'elle s'effectue en même temps dans trois pays de l'Union européenne (Italie, Espagne, France), l'intérêt d'une telle étude est d'autant plus grand que ces albums sont utilisés dès les petites classes par l'enfant qui ne sait pas encore lire, et à un moment où les images ont sur lui un impact fort.

Les premiers résultats issus de l'examen d'une année de production française d'albums pour la jeunesse, soit plus de 600 ouvrages, corroborent les observations effectuées par les recherches menées ailleurs dans les seuls manuels et montrent que les efforts d'équilibrage des images des hommes et des femmes sont moindres que dans les livres scolaires.

La contribution de la recherche universitaire

Il y a eu un grand nombre de recherches sur le thème des stéréotypes au cours des années 70 et au début des années 80.⁶

L'Association nationale des études féministes a ainsi été créée en 1975. Elle regroupe des chercheurs qui réalisent des études à problématique féministe et fait ensuite circuler l'information. De nombreux travaux ont été produits sur la représentation des femmes dans la société, mais il y a peu de recherches récentes qui concernent directement les manuels scolaires.

Dans la période actuelle, la mission a pu recenser trois études scientifiques :

* La recherche de M^{me} Christine Morin, docteur en psychologie, chargée de cours à Paris X - Nanterre et chargée de mission « orientation des filles » au Service académique d'information et d'orientation (SAIO) du rectorat de Clermont-Ferrand.

Cette étude se situe dans le cadre du projet européen Ariane de la DG XXII Éducation et Formation, en cours de réalisation. Elle concerne l'élargissement des horizons masculin et féminin à travers l'étude de la « masculinité » à l'adolescence (Cf. annexe 5). M^{me} C. Morin a fait travailler des élèves de 1^{re} et de 3^e sur leurs manuels scolaires afin d'étudier les images d'hommes et de femmes qui leur sont proposées.

* La recherche de M. Philippe Mang, professeur agrégé d'histoire au Lycée Berlioz de Vincennes et auteur d'un article intitulé « Les manuels d'histoire ont-ils un genre ? »⁷ Il a effectué des constats sur la place de la femme dans les manuels d'histoire.

* La recherche des élèves de M^{me} Marie Duru-Bellat, professeur à l'université de Bourgogne et chercheur à l'IREDU.

Trois étudiants en maîtrise des Sciences de l'éducation à Dijon, effectuent leur mémoire sur l'analyse des stéréotypes dans les manuels scolaires. Le premier a choisi un manuel de physique de 1993 en usage en classe de 4^e, le second, un manuel d'apprentissage de la lecture très usité au CP, le troisième un manuel récent d'anglais de terminale.

Ces recherches en cours ont permis à la mission d'étayer ses constats.

6 - Voir annexe 4 – extrait de la banque de données Emmanuelle 5 de l'INRP - 1996.

7 - In *De l'Égalité des sexes*, sous la direction de Michel de Manassein, Centre national de documentation pédagogique (CNDP).

Le contexte des organisations multilatérales

La lutte contre les stéréotypes sexistes dans les outils pédagogiques est une préoccupation au niveau des organismes internationaux, dans les législations nationales des pays de l'Union européenne comme dans d'autres pays extra-communautaires.

Le thème de la représentation du rôle des hommes et des femmes dans les manuels scolaires s'inscrit dans le cadre de l'égalité des chances pour les filles et les garçons dans le domaine de l'éducation.

Dans le cadre de l'Union européenne

Il s'agit d'une préoccupation essentielle de l'Union européenne.

Dans un rapport publié en 1984 intitulé *L'image de la femme dans le contexte de l'enseignement* et publié par la Commission, deux chercheurs, Jeannine Terneu-Evrard et Brigitte Evrard ont fait un inventaire des stéréotypes existants dans chaque État membre. Elles ont défini le manuel non-sexiste et ont donné des pistes de propositions alternatives pour l'avenir.

Dans ces propositions, on retrouve la mise en place de séminaires de formateurs, de colloques destinés aux jeunes femmes, de campagnes de publicité et d'émissions de télévision sur ce sujet.

Elles saluent, en Belgique, l'action du groupe « Changeons les livres » dont le comité de lecture analyse les livres scolaires et a des contacts réguliers avec les enseignants, les parents d'élèves et les éditeurs.

Une résolution des ministres de l'Éducation réunis au sein du Conseil a été adoptée le 3 juin 1985, comportant un programme d'action sur l'égalité des chances des jeunes filles et des garçons en matière d'éducation.

Parmi les dix actions mises en oeuvre par les États membres, l'action n° 8 a pour objectif « l'élimination des stéréotypes persistants dans les manuels scolaires, dans l'ensemble du matériel pédagogique, dans les instruments d'évaluation et dans le matériel d'orientation. »

Il s'agit essentiellement :

«- de créer des structures ou d'utiliser les structures existantes en matière d'égalité des chances entre filles et garçons en vue d'établir des critères et d'élaborer des recommandations visant à l'élimination des stéréotypes dans les livres scolaires et dans tout autre matériel pédagogique et didactique en associant toutes les parties concernées, à savoir les éditeurs, les enseignants, les autorités publiques et les associations de parents ;
- d'encourager le remplacement progressif du matériel comportant des stéréotypes par un matériel non sexiste. »

Deux autres rapports, à usage interne, en l'application de la résolution du 3 juin 1985, ont été produits et diffusés par la Commission (DGV/A/3 Egalité des chances entre les femmes et les hommes). Le premier

concerne la période 1985-1988, le second la période 1988-1992. Ces rapports dressent la liste par pays des actions entreprises et évaluent les résultats obtenus. Peu d'informations concernent la mise en place d'une politique et d'actions relatives aux contenus des manuels scolaires.

Se référant à la résolution du 3 juin 1985, le Conseil et les ministres de l'Éducation réunis au sein du Conseil ont réaffirmé, dans leurs conclusions du 31 mai 1990, **leur engagement à poursuivre l'objectif de la réalisation de l'égalité des chances des filles et des garçons en matière d'éducation** et ont mis l'accent sur la nécessité, dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants, de les sensibiliser davantage à cette question afin d'améliorer leurs capacités à faire progresser cette égalité des chances.

Les Conseils européens d'Essen, Cannes et Madrid ont considéré que **la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes était, avec la lutte contre le chômage, une tâche prioritaire de l'Union et de ses États membres.**

La politique communautaire est à présent celle du « mainstreaming » qui tend à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'ensemble des actions et des politiques à tous les niveaux.

Au sein de la Commission européenne, le groupe de commissaires « Égalité des chances entre les hommes et les femmes et droits des femmes » est présidé par M. Jacques Santer lui-même. Ce groupe a pour mission d'introduire la question de l'égalité des chances dans l'ensemble des politiques communautaires.

La fin du troisième programme communautaire pour l'Égalité des chances (1991-1995) lancé par la résolution du Conseil du 21 mai 1991, a été l'occasion de tirer un bilan des actions menées dans l'ensemble de la Communauté et de préparer le quatrième programme (1996-2000) dont les objectifs sont fixés par la décision 95/593/CE du 22 décembre 1995.

Deux textes importants ont été publiés par le Conseil des Communautés depuis 1995 pour la lutte contre les stéréotypes sexistes.

Le **premier est la résolution 95/C296/06 du 5 octobre 1995** concernant le traitement de l'image des femmes et des hommes dans la publicité et les médias, où le Conseil invite les États membres et la Commission à agir auprès des professionnels et des partenaires sociaux pour les sensibiliser à cette problématique et à intégrer cette dimension dans leur action pour l'égalité des chances.

Le **second texte est la recommandation 96/694/CE du 2 décembre 1996** concernant la participation équilibrée des femmes et des hommes aux processus de décision qui demande aux États membres de « sensibiliser l'ensemble des acteurs du processus éducatif et de la formation à tous les niveaux, y compris les responsables des matériels pédagogiques, à l'importance d'une image réaliste et complète des rôles et des aptitudes des femmes et des hommes dans la société, exempte de stéréotypes discriminatoires... de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de la diffusion d'une image des femmes et des hommes qui ne renforce, ni ne conforte les stéréotypes discriminatoires fondés sur une répartition des tâches en fonction du sexe ».

Un exemple d'action coordonnée : le programme TENET (Teacher Education NETwork).

Ce programme destiné à la formation des enseignants en matière de promotion de l'égalité des chances, a été mis en place par la Commission des Communautés européennes en liaison avec les ministères de l'Éducation des États membres et avec l'Association européenne pour la formation des enseignants. Près de 35 projets de recherche ont été agréés pour intégrer le programme TENET dans 11 pays de l'Union européenne.

De son côté, le Parlement européen est très sensible au thème de l'égalité des chances dans la société. Il s'est félicité de la création du groupe de commissaires et s'est engagé à faire avancer cette idée dans toute la mesure du possible.

M. Jacques Santer a déclaré devant le Parlement européen lors du débat d'investiture : « Une attention particulière doit être accordée à l'égalité hommes/femmes. C'est une exigence de démocrates. Le parlement ne s'y est pas trompé... J'ai bien entendu votre message lors des auditions et je voudrais vous assurer solennellement que je veillerai personnellement à ce que l'égalité entre les hommes et les femmes devienne un réel fil conducteur de l'action de la Commission.... ».

Les actions multilatérales extra-communautaires

Au Conseil de l'Europe

Depuis le début des années 80, des séminaires d'enseignants se sont régulièrement réunis pour la coopération culturelle dans le cadre du Conseil, sur le thème de l'égalité des chances entre filles et garçons.

L'assemblée du Conseil de l'Europe a pris la recommandation n° 1281 du 9 novembre 1995 relative à l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation. Ce texte fait le point sur l'état d'avancement du dossier et réaffirme la nécessité pour les états membres de promouvoir l'égalité des sexes dans la pédagogie. Il insiste en particulier sur l'intérêt de réviser le matériel et les méthodes d'enseignement en privilégiant un langage non discriminatoire et non-sexiste.

Aux Nations Unies

Le texte fondateur en la matière est la « Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes » (1979) ouverte à la signature le 1^{er} mars 1980 et signée par la France le 17 juillet 1980 qui a été traduite en droit français dans le décret n° 84-193 du 12 mars 1984 (et publié au JO du 20 mars 1984).

L'article 10 de ladite convention stipule que « les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes afin de leur assurer des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'éducation, et, en particulier, pour assurer, sur la base de

l'égalité de l'homme et de la femme... l'élimination de toute conception stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme à tous les niveaux et dans toutes les formes d'enseignement en encourageant l'éducation mixte et d'autres types d'éducation qui aideront à réaliser cet objectif et, en particulier, en révisant les livres et les programmes scolaires et en adaptant les méthodes pédagogiques. »

Dans le cadre des Conférences mondiales sur les femmes, dont la quatrième a eu lieu à Pékin du 4 au 15 septembre 1995, la promotion des pratiques non discriminatoires a été constamment réaffirmée. **La déclaration finale de Pékin recommande aux États et aux institutions éducatives de développer des programmes, des manuels, et des aides pédagogiques dépourvues de stéréotypes à tous les niveaux de l'éducation y compris dans la formation des enseignants.**

La mise en oeuvre de cette recommandation a fait l'objet d'un examen dans le cadre de la session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, qui s'est tenue à New-York du 10 au 21 mars 1997.

L'UNESCO a publié de 1981 à 1986 pas moins d'une dizaine d'études sur le sujet. Le document de M^{me} Andrée Michel paru en 1986 intitulé « Down with stereotypes » (Non aux stéréotypes), s'inscrit dans cette recherche qui a touché de nombreux pays. Cette étude est une recherche personnelle effectuée à la suite de documents préparés, à la demande de l'UNESCO dans différentes régions du monde. Elle analyse les moyens mis en oeuvre pour identifier et lutter contre les stéréotypes sexistes dans les livres pour enfants et les manuels scolaires et contient des recommandations importantes en direction des auteurs de manuels scolaires.

L'application des mesures dans le cadre des législations nationales des pays de l'Union européenne

L'application des mesures concernant les stéréotypes sexistes persistants dans les manuels scolaires et les outils pédagogiques doit tenir compte de la législation du pays en matière de décision du choix des ouvrages scolaires.

En effet, dans les pays où le choix des livres scolaires et des outils pédagogiques en usage à l'école relève de la compétence des responsables du système éducatif, il appartient à ces derniers d'exiger des éditeurs et des auteurs que certains principes en matière d'égalité des chances soient respectés.

Les pays très directifs en la matière

Allemagne

Si les manuels sont produits par des éditeurs privés, les autorités ont un contrôle sur leur contenu. Tous les livres utilisés dans les établissements scolaires, à tous les niveaux d'enseignement, doivent avoir reçu l'approbation du ministre de l'Éducation et de la Culture du Land concerné.

Espagne

Bien que les éditeurs soient responsables de la production des manuels, le ministre de l'Éducation et de la Culture supervise les projets d'édition en application de la «Ley Orgànica de Ordenacion General del Sistema Educativo»⁸ (LOGSE-1990) et du décret royal 388/1992 relatif aux programmes scolaires qui mentionnent explicitement le respect de l'égalité entre les sexes dans l'enseignement. Les établissements ont ensuite un pouvoir de choix parmi les manuels conformes.

En 1993, l'Institut de la Femme de Madrid a mené des recherches sur le thème « De l'éducation non sexiste dans la réforme éducative ». Avec la Commission européenne, il a diffusé une affiche sur le choix des livres scolaires par rapport aux critères sexistes dans les pays de la Communauté.

Grèce

C'est à l'occasion de la préparation du congrès sur le matériel pédagogique et les manuels scolaires organisé du 7 au 9 avril 1994 à Athènes, en lien avec les instances communautaires, que le ministère grec de l'Éducation et des Religions a souhaité réfléchir sur la mise en place d'un programme spécifique de lutte contre les stéréotypes dans les livres.

En ce qui concerne les manuels scolaires, c'est l'Institut pédagogique, structure du ministère de l'Éducation, qui, après avoir établi les programmes, approuve les manuels, décide de leur choix et de leur diffusion. Il est d'ailleurs très courant qu'un même manuel soit utilisé dans toutes les écoles grecques.

À la faveur de la réforme des lycées, plusieurs résolutions ont été prises : elles tendent d'une part, à la rénovation des manuels dans le sens d'un rééquilibrage de l'image donnée dans la représentation des femmes et des hommes, d'autre part, à mettre en place une série d'actions de formation des enseignants en école et une sensibilisation au cours de séminaires organisés sur le terrain.

Irlande

Seuls les manuels qui se conforment aux critères fixés dans le document intitulé « Règles à l'usage des éditeurs sur le sexisme et les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires » sont acceptés. Parmi les mesures d'encouragement en ce sens, on note l'attribution de prix aux meilleures publications en matière d'égalité des chances, l'introduction de modules intitulés « Égalité des Chances » dans les programmes de formation des maîtres et l'organisation de rencontres avec les membres de la communauté éducative en vue de les sensibiliser à cette question qui figure parmi les priorités nationales.

L'association nationale des enseignants irlandais a publié en 1993, un document intéressant : « Working towards a gender balance in textbook »⁹.

L'unité EURYDICE irlandaise nous a informé d'une étude sur le même thème réalisée par un fonctionnaire du ministère du département de psychologie du ministère de l'Éducation.

Luxembourg

Le service de l'enseignement primaire de l'éducation, qui décide des manuels à utiliser, fait éditer les livres ou fascicules. Dans l'enseignement post-primaire, les commissions des programmes composées d'enseignants pour les différentes branches d'études soumettent leurs propositions au ministère de l'Éducation qui décide alors de l'utilisation des manuels scolaires. Les parents et les élèves ne sont pas consultés à ce sujet. Dans le cas de manuels scolaires édités à l'étranger, les responsables des commissions des programmes sélectionnent les manuels à commander suivant des critères basés sur les besoins des programmes scolaires luxembourgeois.

Portugal

Les départements de l'enseignement primaire et secondaire établissent les critères de sélection pour l'évaluation des manuels qui sont publiés avec les programmes d'études appropriés par discipline ou groupe de disciplines lors de chaque année scolaire, et envoyés aux établissements d'enseignement et aux maisons d'édition.

Les écoles choisissent les manuels qu'elles désirent utiliser, en tenant compte des recommandations du ministère de l'Éducation et des critères de choix établis. Des commissions scientifiques et pédagogiques créées par les départements du ministère de l'Éducation évaluent la qualité des manuels par discipline. Conformément aux avis exprimés par ces commissions, ces départements notifient aux auteurs et aux éditeurs les erreurs ou les omissions, et font part de leur intention de demander des modifications, ou de suspendre la distribution et la vente. Une commission de révision comprenant quatre enseignants de la discipline correspondant à l'ouvrage mis en cause, est

9 - Recherche sur l'égalité des sexes dans les manuels.

nommée par le ministère de l'Éducation. Cette commission a quinze jours pour évaluer le manuel concerné et rédiger un rapport.

Les pays très libéraux, comme la France

Dans les autres pays européens, le ministère de l'Éducation n'intervient pas directement; une grande liberté est laissée aux éditeurs et aux rédacteurs.

Comme **en France** (voir supra), un programme national doit être respecté et le choix des livres scolaires relève de l'équipe pédagogique qui propose une liste de manuels au conseil d'école ou au conseil d'administration de l'établissement.

C'est le cas en **Belgique francophone et néerlandophone** où il n'existe ni loi ni décret tendant à promouvoir l'égalité des sexes dans les manuels scolaires. Ceux-ci sont produits par des maisons d'édition privées ou par des associations subventionnées. Les établissements choisissent des manuels scolaires qui sont tenus de respecter le programme national. Le département de l'enseignement ne donne aucune orientation formelle aux éditeurs.

Depuis la réforme constitutionnelle belge, l'enseignement ne relève plus de la compétence de l'État fédéral, mais de chacune des communautés.

Seul le département d'enseignement de la communauté flamande avait publié, en juillet 1985, une circulaire interne (non publiée au Moniteur) portant recommandation aux personnes chargées du choix des manuels dans les établissements scolaires, de prêter attention au rôle social dévolu aux hommes et aux femmes dans les ouvrages. L'Association du livre flamand (Vereniging van het Vlaamse Boekwezen) a été informée de cette recommandation.

La mission a eu connaissance des résultats d'une recherche en éducation (1996) menée par 12 élèves enseignants en 3^e année de formation, dans le cadre de l'Institut d'Enseignement Pédagogique de l'État. Cette étude, conduite sous la direction de M^{me} Vanesse, vise à lutter contre les stéréotypes sexuels dans l'enseignement préscolaire.

Aux Pays-Bas, l'enseignant et le chef d'établissement décident à l'école primaire du choix des manuels qui sont utilisés; dans l'enseignement secondaire, ce sont les enseignants de la discipline.

Suite à une décision du Parlement, le ministère néerlandais de l'Éducation, de la Culture et de la Science a intégré, dans le cursus scolaire des élèves de 12 à 15 ans, une nouvelle discipline proche de l'économie sociale appelée « Partager le Souci ». Le contenu de cette formation porte sur le partage des tâches quotidiennes ménagères, sur l'éducation à la santé, aux soins, sur la lutte contre l'alcoolisme et l'éducation du consommateur.

Le ministère a également édité un manuel de recommandations pour réduire le sexisme dans les manuels scolaires destiné aux auteurs. Il s'agit de recommandations spécifiques à chaque discipline ainsi que des recommandations relatives aux choix des textes destinées à toutes les matières.

Ce souci de l'égalité entre les sexes se retrouve lors du cursus des étudiants en histoire ; ceux-ci doivent donner des exemples illustrant depuis le XVII^e siècle jusqu'à la période contemporaine, la situation sociale des individus et des groupes définis par des critères tels que la situation sociale, la profession, et le sexe.

De plus, certaines institutions comme le Conseil néerlandais d'émancipation, récompense chaque année le manuel le plus innovant ou le plus performant en matière de respect de la parité de la représentation homme/femme.

Les Pays-Bas travaillent actuellement avec l'Espagne, dans le cadre du programme européen de promotion de l'égalité des chances, sur des « Stratégies européennes pour l'amélioration des représentations homme/femme dans les manuels » ; ils préparent un texte qui sera présenté prochainement.

Ce projet dresse un état des lieux en ce qui concerne l'existence de stéréotypes dans le matériel pédagogique et formule une série de propositions pour y remédier. Il suggère en particulier que la législation prévoie un cahier des charges préalable à l'écriture ainsi que des consignes quant à l'usage des enseignants.

C'est dire que les Pays-Bas portent une attention particulière aux stratégies mises en oeuvre dans les différents pays pour améliorer les manuels.

En Angleterre et en Écosse, les manuels scolaires sont édités par un grand nombre de maisons d'édition et le choix des manuels appartient aux enseignants. Néanmoins, l'importance de l'élimination des stéréotypes sexistes a été reconnue dès 1981. Un séminaire a été organisé par The Educational Council et un groupe de travail s'est réuni pour rédiger un rapport. L'association nationale des professeurs d'anglais (NATE) a publié des recommandations destinées à orienter les enseignants dans le choix des textes et des manuels.

La plus importante association d'enseignants en Écosse «The Educational Institute for Scotland» a inclus le thème de discussion au programme de sa rencontre annuelle de 1995 et a rédigé et diffusé un certain nombre de recommandations.

En Suède, il y avait jusqu'en 1991, un organisme central du ministère de l'Éducation qui avait à connaître des manuels scolaires. Depuis cette date, le choix des livres relève uniquement de l'autorité locale, l'école ou la municipalité.

En matière de discrimination et d'égalité entre les sexes, tous les ministères sont responsables de la promotion de l'égalité avec une particularité : l'existence d'un ministère de l'Égalité qui assure la cohérence de l'action gouvernementale dans ce domaine.

Un expert national soutient les différents ministères dans leur travail et les aide à concevoir des outils appropriés pour éviter la discrimination sexuelle.

La loi sur l'éducation de 1995, considérant la lenteur des progrès accomplis dans les années récentes, est venue accentuer la notion de

responsabilité des enseignants en matière de promotion de l'égalité entre filles et garçons.

Toute personne estimant que des discriminations s'expriment dans tel ou tel manuel, peut saisir soit la direction de l'établissement utilisateur, ou en cas d'échec, soit un des *ombudsmen* de la médiation suédoise chargé de l'enfance, ou des problèmes de légalité, ou celui spécialisé dans les discriminations ethniques.

En Italie de nombreuses directives sont adressées aux écoles leur demandant de désigner un expert en égalité des chances.

Dans ces pays où les mesures de contrôle et d'évaluation des manuels scolaires et des matériels pédagogiques ne sont pas prévues par le législateur, l'intervention des responsables éducatifs auprès des éditeurs et auteurs peut se manifester sous différentes formes, le plus souvent en leur adressant des recommandations, ou en organisant des entretiens ou des séminaires sur ce thème à leur intention.

Dans plusieurs pays de l'Union européenne, les responsables de l'éducation essaient d'attirer l'attention des enseignants, par voie de circulaire, sur l'existence de stéréotypes sexistes et de les encourager à faire des choix appropriés.

Dans toute cette série d'exemples, nous pouvons voir que les pays de la Communauté européenne, y compris la France, se soucient de l'élimination des stéréotypes dans les manuels scolaires ainsi que dans les matériels pédagogiques. Même si cette action s'inscrit nécessairement dans un ensemble plus vaste, les États Membres participent à des degrés divers à la prise en compte d'une meilleure image de la femme dans la sphère de l'enseignement.

Les actions nationales dans les pays hors de l'Union européenne

La Norvège a adopté, en 1978, « The Equal Status Act » (loi sur l'égalité des statuts) qui établit, dans les écoles et autres établissements d'enseignement, que le matériel pédagogique doit se fonder sur le principe de l'égalité entre les sexes. Tous les manuels font l'objet d'une évaluation au regard de la législation générale sur l'égalité des statuts avant de recevoir l'approbation officielle. Les normes à respecter sont régulièrement rappelées pour telle ou telle matière dans les publications du ministère destinées aux enseignants comme « La lettre d'information de l'administration scolaire norvégienne ».

Au Canada, et plus précisément au Québec, les manuels sont produits par des éditeurs privés. Cependant ces éditeurs doivent soumettre le matériel didactique de base (manuel de l'élève, guide d'enseignement et ouvrages de référence courants) à l'approbation du ministère de l'Éducation.

Le Bureau d'approbation du matériel didactique (BAMD) dispose d'une grille d'évaluation comprenant dix-sept critères qui servent à juger la qualité d'un ouvrage. Sept de ces critères renvoient directement à la non-discrimination sexuelle, raciale ou autre.

Pour être approuvés, les manuels scolaires visés doivent donc respecter des règles relatives à l'élimination de stéréotypes discriminatoires.

Une longue pratique de ces contrôles, en place depuis 1979, a permis de définir un corps de règles précises également utilisées à titre préventif.

Trois outils ont été produits :

- *le Guide pour l'élimination des stéréotypes dans le matériel didactique* (1988) qui est destiné à toutes les personnes qui interviennent dans la préparation ou l'approbation de ces matériels ;
- *le Guide pour adultes avertis* (1991) publié à l'attention des personnels de l'éducation, des comités de parents, et des comités d'écoles pour les aider à choisir les cahiers d'exercices et tout le matériel complémentaire du manuel en privilégiant l'approche non-sexiste ;
- *le guide « Pour un genre à part entière »* où sont exposées les règles relatives à la féminisation des titres de fonction et de rédaction non-sexistes a été mis à la disposition des éditeurs. De plus, le ministère leur a offert des ateliers de rédaction non sexiste.

À une approche essentiellement comptable dans les premières années a progressivement succédé une approche qualitative permettant d'évaluer la représentation des différences et les mises en situation. Ce travail a permis d'améliorer de façon remarquable la représentation des femmes parce qu'il a été également couplé avec un long travail de « désexisation » des contenus des programmes d'enseignement et des documents d'accompagnement.

Aux États-Unis, l'éducation relève principalement de la compétence des états fédérés. Dans la majorité de ceux-ci, l'introduction des manuels dans les classes est conditionnée par un agrément de l'administration.

La lutte contre le sexisme remonte aux combats du *Women's Lib* des années 60-70.

De 1970 à 1980, on observe d'une part, une action fédérale après le vote en 1972 des « *Éducation Amendments* » dont le titre IX interdit les discriminations fondées sur le sexe dans les écoles bénéficiant de fonds fédéraux et, d'autre part, une action des états fédérés qui firent passer une série d'amendements sur l'égalité des droits qui s'appliquaient au fonctionnement des écoles.

Ces initiatives étaient prises au moment où les résultats des premières recherches effectuées sur les manuels en usage à l'école primaire concluaient au caractère fortement stéréotypé des rôles tenus par les hommes et les femmes ainsi qu'à une sous-représentation très marquée de ces dernières.

Dès 1976, l'Association des éditeurs américains publiait des recommandations à ses membres en faveur d'un usage équilibré des exemples masculins et féminins dans les livres.

Si les années 80 sont marquées par une sorte de pause en la matière, la lutte pour l'égalité des droits a repris depuis l'élection du Président Bill Clinton. Outre l'affectation de nouveaux crédits budgétaires fédéraux, la commission chargée de la condition féminine au Congrès a produit en 1994 un important arsenal législatif destiné à lutter contre le sexisme dans l'éducation.

Chapitre 3

Le constat

En France, malgré les mesures prises il y a une dizaine d'années, des stéréotypes sexistes existent toujours dans les manuels scolaires.

Les avis de toutes les personnes auditionnées par la mission ont été convergents : les stéréotypes persistent dans les outils pédagogiques. L'affirmation concomitante selon laquelle les manuels scolaires ne font que reproduire la situation sociale réelle est-elle vraie et vaut-elle excuse ?

En principe, et au regard des textes comme nous l'avons vu, il ne devrait plus y avoir de livres sexistes.

Mais, le problème des stéréotypes, c'est qu'on ne les voit pas au premier regard, à la fois parce que les plus criants ont été gommés à la suite des différentes actions entreprises dans les années 1980, et parce qu'ils apparaissent naturels lorsqu'ils persistent; il en était de même d'un certain discours raciste au début du siècle qui ne choquait personne.

De plus, lorsqu'on regarde un livre, nous le faisons à travers notre système de valeurs hérité de la génération précédente et l'attention que nous portons au contenu pédagogique, à l'iconographie, nous détourne de la perception de ces stéréotypes.

* Par exemple, ce nouveau livre d'histoire et géographie paru en 1995 (4^e technologie), comprenant l'éducation civique présente, dans un chapitre fort bien construit, l'égalité des hommes et des femmes dans la famille et à l'école.

La photo d'une jeune fille illustre l'affirmation : *les métiers n'ont pas de sexe*. Nous voilà rassurés et notre attention aurait tendance à se relâcher par rapport à la question qui nous préoccupe.

Quelques pages plus loin, les auteurs introduisent un chapitre sur *la représentation des élèves et des citoyens*, avec une étude de cas : *l'élection du délégué de classe*. Sur une classe mixte de 30 élèves, 4 candidats se présentent soit 4 garçons. Leurs photos sont présentées. Les résultats sont sans appel : Thierry l'emporte avec 11 voix devant Karim, Michael et David. Une fille, Karine, qui ne s'est pas déclaré candidate, obtient 1 seule voix !

On ne peut même pas dire que la situation décrite reflète la réalité, car une assemblée comme le Parlement des enfants a envoyé un nombre pratiquement égal de garçons et de filles les représenter à l'Assemblée nationale¹⁰. **L'idée est donc typiquement sexiste** en ce qu'elle procède de

10 - Il en est de même pour le Sénat junior qui se compose de 52 % de filles.

l'idée *a priori* selon laquelle les garçons sont largement supérieurs aux filles qui sont disqualifiées dans ce type de compétition.

Dans cette saynète, **la fille ne perd pas, ce qui somme toute fait partie de la situation d'élection, elle est « hors jeu » dès le départ et ridiculisée à l'arrivée, ce qui est beaucoup plus grave**¹¹.

L'idée sexiste d'une place inférieure assignée à la femme est bien souvent masquée par la valorisation de la femme dans la sphère affective et familiale où on lui donne le rôle prédominant.

Nous allons essayer de montrer comment le milieu scolaire, au même titre que le milieu familial, professionnel ou politique, transmet de génération en génération cet assujettissement de la fille et plus tard de la femme conditionnée à un rôle majeur d'épouse et de mère, et destinée à plaire aux autres, alors que les garçons sont valorisés pour réussir socialement, leur parcours personnel et familial n'apparaissant que mineur dans leur évolution.

Les femmes apparaissent moins souvent que les hommes

Un déséquilibre numérique

La mission a étudié plusieurs livres dans toutes les matières. Presque toujours, les filles et les femmes apparaissent moins souvent que les hommes. Sont-elles effectivement moins nombreuses ?

En 1993, selon l'INSEE (état civil et recensement de la population) les femmes représentaient 51,3 % de la population totale en France.

* L'étude d'un livre de français de CM2 (1992), comportant 43 textes littéraires, 16 poésies et 36 ensembles documentaires, illustre cette absence des femmes. L'étude a consisté à identifier le héros des 43 textes présentés.

Lorsque le héros est unique et le scénario centré sur un seul personnage, le héros masculin apparaît 16 fois contre 3 fois pour le héros féminin.

S'il y a 2 héros, 10 fois ce sont deux personnages masculins et 1 fois seulement un garçon et une fille, pas une seule fois deux femmes, ou deux filles.

Lorsque les héros sont multiples, la mère ou l'épouse sont citées 3 fois seulement. Elles ne sont pas nommées par leurs prénoms (les auteurs

¹¹ - Heureusement, nous avons trouvé dans un manuel récent (1996) chez un autre éditeur, une situation d'élection des délégués de classe dans laquelle 3 filles et 3 garçons se présentent, et où la fille l'emporte au 2^e tour, ce qui montre que tous les manuels scolaires ne véhiculent pas les mêmes stéréotypes.

identifient la femme à sa fonction de mère ou d'épouse sans faire référence à elle en tant qu'individu unique nommé par son nom) et elles ne participent pas à l'action. Dans un texte, la mère est décrite dans ses activités de cuisinière (cf. infra le stéréotype de « la femme aux fourneaux »).

Ce qui frappe dans ce livre, c'est l'absence de personnages féminins puisque les sujets de sexe masculin sont cités 5 fois plus souvent que les sujets de sexe féminin.

Les trois textes consacrés à des personnages contemporains célèbres présentent tous des hommes :

- Raymond Devos : *Où courent-ils ?*
- Éric Tabarly : *Mon premier cyclone.*
- Michel Siffre : *Dans les abîmes de la terre.*

Les femmes ne seraient-elles capables d'aucun exploit, d'aucune action qui donne matière à en parler ? **Cette exclusion accrédite, pour les jeunes esprits, le jugement de réalité et de valeur que les femmes ne font rien d'intéressant en dehors de s'occuper de leurs enfants ou de leur maison, seul rôle qui leur soit concédé, dans un univers masculin.**

* Dans un manuel de français de 5^e (1991), écrit par trois femmes agrégées de lettres, on retrouve le même phénomène. L'impression générale se dégageant de cet ouvrage tout à fait intéressant quant à la structuration et à la richesse des textes et des questions sur les extraits littéraires, est que les auteurs du livre s'adressent essentiellement aux élèves de sexe masculin. Elles excluent les femmes de manière quasi-systématique, tant par le choix des auteurs littéraires que dans celui des héros presque exclusivement masculins.

Le livre est structuré en 5 parties, elles-mêmes découpées en 3 sous-parties illustrées par des extraits de textes et accompagnées à la suite de textes choisis pour leurs différences avec les extraits précédents, donnant ainsi un autre éclairage à l'étude du chapitre.

Sur les 63 auteurs sélectionnés pour illustrer les thèmes choisis, 58 sont des hommes et 5 seulement des femmes, en nombre équivalent avec les auteurs anonymes du Moyen-Âge !

Les héros principaux des textes présentés dans les parties principales sont 25 fois des hommes ou des garçons et seulement 7 fois des femmes.

Le seul texte qui mette une femme en valeur est extrait d'une pièce de Courteline, *Le petit malade*, où l'on voit une mère recevoir le médecin pour son enfant malade.

L'étude du texte complet au programme ne rattrape pas l'ensemble. Il s'agit de *Mon bel oranger* de J.-M. de Vasconcelos, qui raconte l'histoire d'un petit garçon brésilien de 5 ans.

Les thèmes retenus appartiennent à la sphère dite masculine : bâtisseurs de cathédrales, brigands, explorateurs au pôle nord, aventuriers des mers, chevaliers, et l'iconographie représente, bien évidemment, en majorité des hommes et des garçonnets.

Les auteurs-femmes apparaissent, groupées (3/5) dans le chapitre « Lettres et Journaux intimes » où elles parlent d'elles et s'adressent à leur fille (2/3) : Madame de Sévigné, Calamity Jane. Anne Frank s'adresse au lecteur en exprimant « ce manque de confiance est peut-être mon défaut à moi ». Le tableau est largement stéréotypé.

On peut légitimement objecter que, dans la littérature française, le nombre de femmes-auteurs est inférieur au nombre d'hommes-auteurs, ce qui est vrai. Cependant la question de l'équilibre global d'un manuel et de la prise en compte des modèles d'identification proposés aux filles mérite d'être débattue, car **on ne perçoit dans cet ouvrage aucune préoccupation véritable pour les filles**. Le choix des 8 poètes sélectionnés le confirme : apparaissent Rimbaud, Verlaine, Supervielle etc. ainsi qu'un contemporain (P. Jacottet), soit 8 hommes et pas une seule femme !

Les jeunes élèves ne peuvent qu'enregistrer le message erroné envoyé par cet ouvrage : les femmes n'appartiennent pas à la grande famille des auteurs littéraires ; elles peuvent tout au plus se concentrer dans des genres mineurs, comme les romans policiers (Agatha Christie), les lettres et journaux intimes où elles sont amenées à parler d'elles ; elles restent dans le singulier et n'accèdent pas à l'universel. Jean-Jacques Rousseau, quant à lui, peut figurer avec *Les Confessions* sous la rubrique « Récits de Vie », ce qui le place dans l'universel.

Outre l'injustice faite aux femmes par les femmes elles-mêmes, (voir infra la raison du mécanisme évoqué), la vérité est travestie, parce **qu'une partie de la réalité est occultée**. L'élève est conduit à se forger un jugement faux sur la littérature, ce qui est inacceptable dans l'enseignement et préjudiciable pour la formation de l'esprit pour les garçons comme pour les filles.

Nous observerons le même mécanisme dans les livres d'histoire.

* Dans un dictionnaire destiné aux débutants (CE1-CM1) l'examen de quatre pages prises à la suite au hasard montre le même déséquilibre numérique. La référence aux hommes apparaît 38 fois contre 4 fois pour les femmes avec des différences significatives.

* La recherche menée par l'association européenne « Du côté des Filles » sur 600 albums illustrés pour enfants de 0 à 9 ans, avec le soutien de la Commission européenne, a donné des résultats identiques. La présence des femmes et des filles y est largement minoritaire. Le monde qui entoure les personnages masculins est constitué en majorité d'hommes. La palette de figures masculines est variée contrairement aux personnages féminins, limités et caricaturaux.

**Lorsque les femmes apparaissent,
leur présence n'est, la plupart du temps,
ni soulignée, ni valorisée par les auteurs**

Lorsque les femmes apparaissent on constate l'absence de commentaire confirmant et/ou valorisant l'action des femmes que l'on évoque.

Cette constatation a été faite à partir des recherches sur une trentaine de livres d'histoire dans le second cycle (étude faite par M. Philippe Mang professeur agrégé d'histoire et développée plus loin), et également dans les ouvrages de littérature ou d'histoire du premier cycle.

En effet, contrairement à ce qui se passe lorsque les auteurs parlent des hommes, le commentaire ne vient pas pointer pour l'élève, les événements évoqués par l'image ou le texte présenté pour en confirmer le sens.

* Par exemple, si des femmes apparaissent sur des barricades lors d'une révolution, l'auteur ne formule pas le commentaire qui va valoriser leur présence en donnant un sens à leur action.

* Si un auteur évoque le nom de Marie d'Agoult qui a pris un nom d'homme, il n'expliquera pas la raison de son choix. Dans un autre manuel, un texte d'Alexis de Tocqueville sur la Révolution évoque les femmes qui combattent, mais n'est accompagné d'aucun commentaire de la part des auteurs du manuel. Même chose, lorsque le nom de Louise Michel est cité à propos de la Commune de Paris. Lorsque l'action des suffragettes en Angleterre est relatée, les auteurs expliquent rarement d'où elles viennent, ce qu'elles veulent et quel est l'enjeu de leur devenir.

L'apparition des figures féminines, dans les livres d'histoire, souffre constamment d'un déficit de sens révélant un processus de dévalorisation inconscient, préoccupant quant à ses effets sur les jeunes filles qui ne peuvent pas comprendre le rôle des femmes dans l'histoire de France.

D'autre part, nous savons que la construction d'un narcissisme solide et donc de la confiance que l'enfant a en lui-même, provient, pour une grande part, de la manière dont il a reçu des confirmations sur ses apprentissages de la part des adultes en charge de son éducation.

Cette non-confirmation de l'action des femmes par le commentaire valorisant la rend quasi-invisible ou tout du moins elle en amoindrit la portée, comme si celle-ci n'avait pas le pouvoir de laisser trace dans l'histoire de l'humanité.

Des femmes réunies dans l'association « Kvinnor Kan » (c'est à dire « Les femmes peuvent ») à Stockholm, réfléchissant sur le problème de la présence des femmes en politique, ont retrouvé le même mécanisme ; à savoir lorsque les femmes se mettent à parler, les oreilles se ferment et l'attention se détourne, comme si *a priori* ce qu'elles avaient à dire ne présentait pas un véritable intérêt, contrairement à ce qu'on attendra *a priori* du discours prononcé par un homme.

Le combat contre les stéréotypes sexistes est bien un combat contre l'ignorance avec son long cortège de préjugés qui déterminent nos actions, nos jugements et nos attitudes dont nous n'avons même pas conscience qu'ils sont discriminatoires.

La place de la femme dans la société est réduite à son rôle de mère et d'épouse

* Dans un livre de français - grammaire et expression de 6^e, sorti en 1996 chez un éditeur non suspect de sexisme et paru dans une collection dirigée par une femme, au chapitre « *Donner son avis* », la bande dessinée représente deux couples d'amis en train de dîner à la maison. La conversation tourne autour du freinage ABS de la nouvelle voiture qui vient de sortir. Sur les 4 images, les hommes s'expriment 4 fois. Les femmes représentées sont muettes et spectatrices ennuyées devant l'échange qui ne semble pas les concerner.

C'est l'illustration typique des stéréotypes sexistes que l'on trouve aujourd'hui, moins visibles mais tout aussi ravageurs pour l'image de la femme qui apparaît spectatrice passive lorsqu'il s'agit de donner un avis, mais active pour son foyer et ses enfants.

Le stéréotype classique de la « femme aux fourneaux »

Alors que la participation des femmes à la vie économique s'est considérablement accrue au cours des dernières décennies, les femmes dans les manuels scolaires apparaissent très souvent liées à un territoire unique, la maison. Les femmes sont cantonnées à l'intérieur, dans le milieu familial, reprenant le partage des tâches que l'on trouvait dans la société d'avant-guerre. Cela accredit l'idée que leur parcours professionnel est mineur par rapport au rôle qu'elles doivent nécessairement jouer à l'intérieur de la famille.

Il est vrai que, dans la réalité, le partage des tâches familiale et domestique évolue très lentement et que les rôles traditionnels ont tendance à perdurer. Environ 40 % des hommes reconnaissent n'accomplir aucune tâche domestique.

* Dans un ouvrage parascolaire, dans le premier niveau - anglais 6^e - les tableaux de vocabulaire montrent des scènes de la vie courante, la mère fait les courses au supermarché, de même que la grand-mère, pendant qu'une jeune caissière enregistre les différents achats.

Les stéréotypes se rencontrent dans les livres dans toutes les matières, en langues, comme en mathématiques ou en histoire.

* La répartition des tâches entre les hommes et les femmes se perçoit dans les énoncés des problèmes de mathématiques. « *Pour s'équiper en outillage M. Duchemin a fait l'achat d'une perceuse à 415,70 F et d'une scie à 188,90 F. Pour le repas, M^{me} Duchemin a acheté un rôti de veau à 59 F et un camembert à 11,60 F. M^{me} Duchemin envoie Christine chez le boulanger pour acheter une baguette...* »

La répartition des rôles est claire et simple (extrait d'un manuel de mathématiques - 5^e nouveau programme).

Plus loin, il est question de paquet-cadeau-surprise entouré d'un ruban rouge et qu'y a-t-il dans ce paquet dont on voit la tête, les bras et les jambes sortir ? Une petite fille ! Une fois de plus la fille est ridiculisée et assimilée à un objet.

La femme-objet, valorisée à travers l'image prédominante de son corps

L'étude conduite par 10 élèves de 3^e du Collège Gaspard des Montagnes à Saint-Germain-Lembron ¹² (Puy-de-Dôme) en se centrant sur l'aspect iconographique, dans les manuels d'histoire et géographie de 6^e et de 3^e, a été très riche d'enseignements.

Dans les illustrations, on peut remarquer beaucoup de femmes allaitant ou s'occupant de leurs enfants, c'est à dire dans le rôle classique de la mère de famille.

Il y a également beaucoup de femmes nues et beaucoup moins, voire presque pas, d'hommes nus.

Lorsque la femme n'est pas une mère de famille ou quand elle n'exécute pas de tâches ménagères, elle est souvent montrée comme un objet de désir ou un faire-valoir pour l'homme qui l'accompagne (Exemple Marlène Dietrich dans Lily Marleen symbolisant l'entre deux guerres).

La vision et la représentation des femmes sont très stéréotypées et archaïques. La femme ne semble pas pouvoir exister par elle-même. Elle est cantonnée aux tâches traditionnelles et au rôle de femme-objet classique. Elle ne fait pas de politique, n'est pas militante et n'exerce pas de métiers à responsabilité, lorsqu'on la voit au travail, elle est ouvrière.

La femme est valorisée par son image, en référence à la beauté, sphère traditionnelle qui lui est dévolue.

On retrouve le même procédé dans les médias. Le mini-reportage télévisé, diffusé le lendemain matin du débat à l'Assemblée nationale sur « La place des femmes dans la vie publique », nous en donne un exemple. Au lieu de donner la parole aux principales oratrices, la caméra a fait un travelling rapide sur leurs visages, et s'est attardée ensuite sur leurs mains, puis sur des jambes terminées par des escarpins noirs, des boucles d'oreilles, des cigarettes qui fument... images fortes qui renvoient au corps de la femme plutôt qu'à l'expression de son avis par la prise de parole.

Parfois les stéréotypes ont disparu, le résultat peut être satisfaisant ou bien strictement identique à la situation antérieure.

12 - Avec leur documentaliste et à la demande de Christine Morin, chercheur.

Lorsqu'ils ont disparu, deux cas de figure se présentent :

- ou bien le livre ne fait aucune discrimination dans les tâches selon le sexe des personnages et la représentation est égalitaire ;
- ou bien **les stéréotypes ont bel et bien disparu mais avec eux la présence de la femme, comme si aucune image ne pouvait venir combler ce vide laissé par la femme-mère.**

* Dans le panel précédent de livres d'histoire et géographie, un livre de 6^e fait exception. Aucun sexisme n'est à noter dans l'iconographie et l'on remarque une égalité de traitement homme/femme par rapport au corps notamment. Dans cet ouvrage, les hommes sont montrés nus tout aussi naturellement que les femmes, ce qui n'est pas le cas des livres plus anciens.

La mission a consulté des ouvrages qui ne contenaient pas de stéréotypes ni évidents ni cachés, ce qui indique bien que cette demande n'est pas irréalisable.

* Par exemple, ce livre d'apprentissage de la lecture publié en mai 1996, où le personnage principal est une petite fille, dans la première partie et un petit garçon dans la seconde. Chacun pourra s'identifier au personnage principal. **Les parents sont dans une situation d'égalité stricte dans le quotidien** : papa ou maman achètent le cartable ou le sac de sport; le père est présent le mercredi ; les parents vont ensemble à la piscine (illustration de la sphère privée à laquelle accède aussi la mère, ce qui signifie qu'elle n'est pas uniquement dévouée aux autres), la famille prépare les vacances.

Le déroulement de l'action se fait sur fond de ville dans un environnement familial à l'enfant de 6 ans auquel est destiné cet ouvrage.

Les garçons et les filles sont à égalité. Ils font du judo et les équipes sont mixtes. Émilie a un vélo pour son anniversaire et elle est plus rapide que son copain.

Les rôles des autres personnages ne sont pas non plus stéréotypés : au restaurant rapide le serveur est un homme.

Ce livre illustre bien le fait qu'il est possible, sans ostentation, de renvoyer des images positives d'une réalité quotidienne où les tâches sont partagées à part égale entre les deux parents.

Cet exemple montre également qu'il n'est pas nécessaire, pour éliminer les stéréotypes sexistes, de cesser de parler de la vie familiale. Les représentants des associations de parents d'élèves, toutes tendances confondues, ont souligné l'importance qu'ils attachent au rôle essentiel de la famille comme pôle de stabilité, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale ou recomposée. **Le plus important est de montrer, dans les manuels scolaires, l'évolution des rôles dans notre société à l'intérieur de la sphère privée, comme à l'extérieur.**

La mission a noté également dans les manuels récents d'éducation civique comme dans ceux de langues, un effort pour chasser les stéréotypes et pour donner une véritable place aux filles et aux femmes. Dans ces livres, l'égalité des sexes constitue un fil directeur jamais rompu dans les textes comme dans les images parce qu'elle est solidement intégrée par les auteurs comme une valeur à promouvoir.

* Dans un livre d'anglais de 5^e (1993), garçons et filles agissent ensemble dans une large palette d'activités que ce soit dans le sport, la pratique de l'ordinateur ou les loisirs. Dans une page visant *les mots pour le dire*, l'image de Marilyn Monroe est associée à celle de James Dean. Tout le monde s'y retrouvera. La beauté n'est-elle pas également partagée entre les deux sexes ?

Parfois, le problème a été transformé mais non pas éliminé.

* Dans un livre de lecture de CP, la mère de famille a disparu. Des animaux sont mis en scène qui renvoient strictement aux femmes, aux filles et aux hommes avec les mêmes rôles et les mêmes qualités stéréotypés. Il n'y pas de progrès mais un déplacement du problème.

On passe seulement d'un sexisme affirmé à un sexisme implicite, encore plus difficile à repérer, mais tout aussi préjudiciable pour l'image des femmes.

Lorsque les femmes apparaissent dans le monde du travail, c'est le plus souvent dans des métiers traditionnellement féminins ou non valorisants

Les changements fondamentaux dans le rôle de la femme se sont amorcés dès 1960 avec le développement du travail féminin. En 1968, les bachelières deviennent plus nombreuses que les bacheliers. Le développement du travail féminin hors du domicile a été la grande transformation économique et sociologique de la deuxième moitié du XX^e siècle, sans que la représentation de leur rôle, dans les mentalités, ait suivi la même évolution. Il est devenu la norme et le salaire des femmes apporte de plus en plus une part fondamentale des revenus du ménage.

Au-delà des aspects strictement économiques, la participation concrète au fonctionnement de la société, l'épanouissement personnel par les contacts à l'extérieur sont ressentis par les femmes comme une nécessité et un enrichissement de leur vie personnelle et familiale.

Les métiers les plus souvent cités dans les ouvrages scolaires sont traditionnellement féminins (maîtresse, infirmière) ou peu valorisants (gardienne d'immeuble). Progrès récent, la femme-médecin apparaît dans quelques illustrations.

Dans le même temps, les auteurs proposent aux garçons une palette de métiers variés.

Sur 4 pages prises à la suite d'un dictionnaire pour débutants, on trouve **13 références à des métiers au masculin :**

- le ministre;
- le serveur ;
- le mécanicien ;
- le directeur;
- le photographe.
- le policier;
- le commerçant ;
- l'orateur ;
- le capitaine ;
- les sportifs ;
- l'employé ;
- le commandant en chef ;
- le soldat ;

Pour les filles, sur ces mêmes pages, aucun exemple évoquant une femme dans une profession ; seuls deux métiers mixtes, stylistes et auteurs, sont mentionnés dans lesquels les filles peuvent se projeter, et encore, si on cherche le mot auteur dans ce dictionnaire, l'auteur est du sexe masculin : *Alexandre Dumas est l'auteur des « Trois Mousquetaires », il a écrit ce livre.*

* Dans un manuel de français de CM1 (1996) écrit par deux hommes, les 5 exemples proposés pour classer les phrases actives et les phrases passives montrent des hommes en pleine activité avec 5 métiers cités dans des domaines plutôt valorisants : *le centre spatial est habité par les savants, la fusée Ariane est construite par les ingénieurs, le physicien part en Guyane par avion, les astronautes ont fait connaissance d'un pays, l'employé est surpris par la réponse du client.*

Pas de référence explicite à une femme exerçant un métier. Il faut, dès lors, que les filles s'identifient aux astronautes qui peuvent être également des femmes !

Vérification faite, quelques pages plus loin afin de s'assurer que le phénomène décrit n'est pas le fruit d'un hasard malencontreux, on peut noter dans *les pages de révision de la période 4* la référence à 14 métiers variés pour les hommes (pilote, garagiste, clown, opérateur, etc.) et seulement 2 références pour les femmes (maîtresse et gardienne).

Ceci recoupe une recherche faite au Portugal¹³ sur les manuels du primaire en 1993/94. Elle montre que les hommes sont représentés dans 78 types d'activités différentes tandis que les femmes le sont seulement dans 28 types d'activités.

Dans tous ces exemples qui pourraient être déclinés plus longuement, **les femmes n'apparaissent pas comme des acteurs économiques au même titre que les hommes.** Les manuels les marginalisent dans le domaine de l'activité professionnelle, ce qui constitue une injustice flagrante. Leur activité est occultée, parce qu'elle n'est pas encore intégrée dans la mentalité collective qui évolue plus lentement que les pratiques.

De nombreux manuels reflètent encore une réalité d'un autre siècle puisque, dans notre société, les femmes continuent leur activité professionnelle même avec trois enfants. Il y avait en 1991 (enquête sur la population active) 510 000 femmes-chefs d'entreprise.

* Certains livres plus récents à l'attention des élèves du primaire intègrent cette dimension de la femme active en reproduisant un agenda bien fourni d'une mère conciliant ses activités familiale et professionnelle.

Ils témoignent d'une tendance qui s'affirmera dans les années à venir puisqu'ils prennent en compte l'évolution de la société dans laquelle la part des femmes s'est accrue de façon significative dans les professions à dominante masculine, notamment chez les cadres d'entreprise dont elles

13 - Jose Paulo Casimiro Fonseca, *La représentation des femmes dans les manuels scolaires*, Commissariat pour l'égalité et pour les droits des femmes, Lisbonne 1994.

représentent 22 % des effectifs en 1992 contre 13 % en 1982 ¹⁴. Entre 1982 et 1992, la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures est passée de 8 % à 12 % parmi la population active occupée. Elles sont aujourd'hui avocats, médecins et créateurs d'entreprises.

Cette constatation recoupe les données statistiques qui ont été établies un jour donné, le 18 janvier 1995, en France, dans les médias (journal écrit, radiodiffusé ou télévisé) par l'Association des femmes journalistes (AFJ), en même temps que dans 70 pays à l'initiative de Médiawatch, un organisme canadien d'observation des médias. Ce jour là seulement 17 % de femmes ont été nommées (déséquilibre numérique), 60 % des femmes contre 14 % des hommes étaient citées sans leur profession.

On peut en déduire que le travail n'est pas considéré comme identifiant la femme alors qu'elle constitue, pour l'homme, une part importante de son identité, ce qui est cohérent avec les attentes sexistes de départ assignant des places prédéterminées et différentes aux hommes et aux femmes.

Les modèles d'identification proposés aux filles sont peu nombreux, stéréotypés et des figures féminines importantes omises

La personnalité de l'enfant et du jeune adulte se constitue en intériorisant les modèles qu'il peut voir agir dans son environnement familial ou sociétal, ou dont il entend parler à travers les livres d'histoire, les romans ou tout autre média. La mission a cherché à savoir s'il y avait bien un équilibre entre les modèles d'identification proposés aux filles et ceux proposés aux garçons. Aujourd'hui les hommes et les femmes agissent dans toutes les sphères de la société assumant des rôles familiaux mais aussi professionnels et de participation au pouvoir (même si c'est en nombre insuffisant pour les femmes).

Lorsque les femmes apparaissent, les qualités et les activités qui leur sont attribuées diffèrent considérablement de celles des hommes

Les femmes, lorsqu'elles apparaissent, n'ont pas droit aux mêmes qualités que les hommes, ce qui n'est pas valorisant pour les jeunes filles et

14 - *Les femmes en France 1985-1995*, rapport établi par la France en vue de la Quatrième Conférence mondiale sur les Femmes, Claire Aubin et Hélène Gisserot, La Documentation française, septembre 1994).

suscite, lorsque l'on attire leur attention sur ce phénomène, un vif sentiment de révolte devant l'injustice qui leur est faite.

* Dans un dictionnaire, on trouve la définition du mot :
« Mâle » : *qui est **caractéristique du sexe masculin, force, énergie.***
« Féminin » : ***caractère féminin** : ensemble des caractères correspondant à une image biologique et sociale (**charme, douceur**); contraire virilité.*

Cette grande catégorisation attribuée aux hommes et aux femmes est dans tous les esprits. Elle constitue la base des stéréotypes de sexe, c'est à dire l'ensemble des traits de personnalité censés caractériser les membres d'un groupe d'un même sexe. On la retrouve déclinée dans les dictionnaires et les ouvrages.

* Dans un autre dictionnaire, au mot **bien** : *elle est bien, elle est belle ; Un homme bien est un homme estimable (= sérieux).*

Beaucoup de stéréotypes sexistes se trouvent concentrés dans cet exemple. L'homme est sérieux et estimable, il occupe une place reconnue dans l'organisation sociale où il agit, la femme est belle, elle décore, elle est un enchantement des yeux et ne doit pas se tourner vers des activités austères (les mathématiques par exemple) sous peine de perdre sa joie et sa beauté.

De la classification, on passe insensiblement à une hiérarchisation des sexes, avec des caractéristiques négatives attribuées aux femmes.

* À côté de la femme-fleur, on retrouve la mégère, la sorcière et dans certains ouvrages, la furie.

* Toujours dans le dictionnaire cité à **Bonhomme** : *M. Duval est un drôle de bonhomme, d'homme. C'est une sale bonne femme, une femme désagréable, et un peu plus avant à **Bon** : cet homme est bon (généreux = bienveillant ; contraire méchant). C'est une bonne fille, elle est bien gentille (= brave).*

L'édition consultée avait pourtant été réactualisée en 1995 mais le fond des définitions doit être plus ancien et il date pour le moins.

* Dans un livre de biologie de la classe de 5^e intitulé « Sciences et techniques d'aujourd'hui » paru en 1987, écrit par 7 auteurs dont 4 hommes et 3 femmes, les qualités attribuées aux hommes et aux femmes diffèrent, de manière moins apparente mais tout aussi stéréotypée.

Le programme de 5^e est centré sur la reproduction, l'alimentation, la communication animale et l'interdépendance des êtres vivants. Dans les différents chapitres, essentiellement consacrés aux plantes et aux animaux, on trouve peu de représentations d'êtres humains et pourtant les classifications typiquement sexistes demeurent : **la qualité d'actif est attribuée aux hommes et la passivité aux femmes.**

Longtemps les filles se sont vu dénier ce droit à l'activité au motif de devenir « des garçons manqués » ; parallèlement, les garçons étaient invités à réprimer toute manifestation d'émotion, surtout les pleurs, sous peine d'être « des filles » (injure destinée à leur faire honte).

Dans cet ouvrage, les garçons apparaissent donc devant les machines pour illustrer l'énergie dépensée et l'utilisation de plusieurs récepteurs sensoriels à la fois ; des photos saisissent les hommes en action : les coureurs cyclistes recevant leur musette d'un gaillard musclé torse nu et en short ; plus loin, un homme sur son vélo, pour montrer les volumes d'oxygène consommés durant l'effort, puis un agriculteur dans son champ en train de récolter de beaux choux-fleurs.

Du côté des représentations féminines, plus rares (2/17), une bande dessinée montre une fille embrassant le vainqueur de la course à l'arrivée.

Tout est dans l'ordre des choses, les hommes sont actifs et les femmes réconfortent les hommes après l'effort ou respirent passivement la pollution !

Les auteurs représentent souvent les femmes comme ayant besoin d'être réconfortées. La mission a été sensible à des exemples de grammaire du type :

* « *Après ces événements, maman aspire au repos* » ; « *Il lui parle pour qu'elle ne s'ennuie pas* » items qui renvoient à une image de faiblesse des femmes et sous-entend qu'elles ont besoin d'aide parce qu'elles sont plus faibles que les hommes, ce qui est typiquement sexiste puisqu'il existe des variations de la normale, et, pour chacun des deux sexes, des qualités et des défauts largement partagés.

La mission ne peut s'empêcher de rapprocher ces images de faiblesse prêtée aux femmes de la réalité vécue lors de la prise d'otage dans la maternelle de Neuilly en 1993. À la question posée par le journaliste dans une récente émission de télévision, « Comment avez-vous choisi les enfants qui étaient délivrés ? » la maîtresse répondra spontanément qu'elle n'a pas véritablement « choisi » mais qu'elle a gardé les enfants qui lui paraissaient pouvoir le mieux tenir le choc dans cette captivité éprouvante, en ne compromettant pas les chances de tous de s'en sortir vivants. Elle a gardé 6 petites filles.

Les activités que l'on prête aux hommes et aux femmes, aux garçons et aux filles sont différentes :

* Dans le livre de français (op. cit.) de CM1, à la rubrique « *classer les informations, poser un problème* », les auteurs proposent aux élèves les phrases suivantes :

- *Gérard veut acheter un jeu éducatif ; Marc achète 2 compact-disques ; les maîtres distribuent des cahiers ; la voiture du papa d'Audrey ;*
- *La maîtresse demande 10 F à chaque élève ; Marianne profite de ses vacances ; Marianne fait du vélo.*

Les activités féminines sont soit stéréotypées ou ludiques, soit dans l'ordre de la légèreté ou de l'insouciance.

* Exemple pris dans un dictionnaire (opus cité) pour illustrer le mot **Bain** : *le président prend un bain de foule, Jeanne prend un bain de soleil*. Dans cet exemple caricatural, la ligne de démarcation est nettement tracée, les femmes apparaîtront dans des activités qui incitent au jeu, aux loisirs, et les hommes dans des rôles plus austères et occupant des postes de responsabilités et de pouvoir.

* Ceci se retrouve de manière forte dans un ouvrage de sciences physiques de seconde professionnelle / terminale (1994). Les représentations masculines dominent très nettement. Les femmes n'apparaissent que lorsque les auteurs parlent des matières plastiques et du nylon. Une bande dessinée montre une jeune fille, ravie de son nouveau blouson, qui va faire un tour de moto avec un garçon et le vent s'engouffre largement dans son vêtement créant une énorme montgolfière de nylon rose.

* À la page suivante, une femme dans la position de l'« Ange bleu » scintille de tous ses feux avec ses bas résille en nylon.

Aux femmes la futilité, les chiffons, aux garçons le domaine sérieux des sciences physiques !

Les femmes ne sont pas invitées sur la scène de la grande histoire

Les constats suivants ont été repris à partir de la recherche effectuée par Philippe Mang, professeur agrégé d'histoire au lycée Hector Berlioz de Vincennes, sur 30 manuels scolaires du second cycle en 2^e, 1^{re} et terminale. Les éditeurs sont variés et les éditions se situent entre 1981 et 1994. Les nouveaux programmes sortis depuis ce travail, changent encore les données du problème.

À partir de l'étude du **texte auteur** et de la **partie documentaire ou paratexte** qui représente à peu près la moitié de l'ouvrage, il a étudié « l'espace féminin » c'est à dire comment les auteurs parlent des femmes sous l'aspect anthropologique et épistémologique. La place faite aux femmes a été étudiée et notée comme telle, du moment où les auteurs les citent ou y font expressément référence.

Dans le texte auteur, la place des femmes est quasi-inexistante.

La première constatation générale montre que les auteurs parlent peu des femmes dans la partie rédigée, même s'il existe des variations entre les différents manuels. **Elles apparaissent plus comme objets du discours historique qu'en tant que sujets du devenir historique.** Elles sont mentionnées, en quelques lignes, par touches furtives et allusions, dans des évocations brèves et récurrentes, sans véritable intégration avec le reste du discours, ou lorsque les auteurs parlent de la condition féminine en général.

Classiquement, elles sont évoquées sur les sujets suivants :

- la condition féminine au XIX^e siècle ;
- le travail des femmes et celui des enfants ;
- le rôle des femmes pendant la guerre 14-18 ;
- l'émancipation de la femme dans les années 20.

Même l'action de femmes célèbres n'est présentée que très rapidement. Parfois, mais de manière non habituelle, voire rarissime, une page ou un paragraphe leur est consacré. Un manuel de 2^e sur 10 en comporte, contre 3 sur 10 en 1^{re} et terminale. Cela constitue, certes, une avancée, mais reste insuffisant.

Ainsi voit-on apparaître la suffragette, la munitionnette, la garçonnette, et d'autres héroïnes qui constituent un ensemble stable que l'on retrouve dans beaucoup de manuels, puis les femmes disparaissent de nouveau.

Il en ressort l'impression que les femmes ne sont pas intégrées à l'ensemble du cours des événements. Elles ne sont que des acteurs de second plan, les hommes occupant toujours les premiers rôles. Même dans l'évocation fugitive et morcelée de leur présence, leur action apparaît décousue, surgissant de manière intempestive dans un enchaînement d'événements où le lecteur ne perçoit pas le sens de leur action parce qu'elle est déconnectée de l'ensemble.

D'autre part, quelques erreurs anciennes ont la vie dure, par exemple l'affirmation de l'émancipation des femmes à la fin de la guerre 14-18 alors que les femmes ont repris, dès le retour des hommes, leur rôle traditionnel.

Les femmes sont un peu plus présentes dans le paratexte, mais cela n'est pas suffisant pour compenser leur exclusion.

Dans le paratexte la place des femmes est un peu plus importante, mais le sens de cette présence reste faible voire nul.

La femme est représentée dans les stéréotypes classiques :

- La femme allégorie pour signifier la Liberté, la République, la Civilisation ;
- La femme-mère de famille, classique représentation de la femme à l'enfant par exemple dans l'évocation non moins classique des adieux au soldat partant pour la guerre en 1914;
- La femme connue comme Marie Curie, Rosa Luxembourg, voire Coco Chanel ;
- La femme-objet, représentation du stéréotype classique, particulièrement sous la forme de la femme-fleur.

Les femmes au travail et la femme citoyenne apparaissent rarement.

On pourrait penser que le paratexte a pour fonction de rétablir le déséquilibre de la présence des femmes, puisqu'il est vrai que les hommes ont un rôle prédominant dans l'histoire impossible à contester : les guerres et les conquêtes sont des histoires d'hommes. En réalité le paratexte fonctionne comme un mécanisme de compensation inconscient de l'absence des femmes dans l'histoire.

Il apparaît qu'aujourd'hui encore, les femmes ne sont pas invitées sur la grande scène de l'histoire et que les légendes et illustrations n'ont pas véritablement vocation à compenser cet « oubli ».

Il est possible de mettre en évidence différents mécanismes pour étayer cette affirmation, tout en précisant que ces « procédés » sont inconscients et n'impliquent aucune manipulation voulue de la part des auteurs.

La marginalisation

Les femmes sont évincées de l'histoire et peuvent être représentées physiquement dans la marge des manuels ou dans des pages appelées « magazine ». C'est une marginalisation évidemment non délibérée des auteurs.

L'omission d'événements importants touchant les femmes

Plus grave, à notre sens, est le décalage qui existe entre les livres d'histoire issus de la recherche universitaire et le contenu de certains manuels édités encore aujourd'hui.

Par exemple un manuel de 1995, parle encore du suffrage universel de 1848, sans mentionner que les femmes n'ont obtenu le droit de vote que par une ordonnance du Général de Gaulle en 1944, et qu'elles ont voté pour la première fois l'année suivante. Dans le même esprit, un autre auteur parle de l'Assemblée constituante élue au suffrage universel, sans préciser que seuls les hommes étaient alors électeurs.

L'omission de figures féminines importantes

On peut pointer un autre procédé qui consiste purement et simplement à omettre de parler des femmes, même si elles ont eu un rôle dans l'histoire. C'est le cas de grandes absentes de la Révolution française comme Teroinne de Méricourt ou Olympe de Gouges.

Au XIX^e siècle, pour illustrer la première vague de féminisme, les auteurs ne citent le plus souvent que George Sand ou Flora Tristan. La plupart du temps, ils n'évoquent pas les hommes qui ont défendu la cause des femmes comme Condorcet ou le socialiste Charles Fourier. Cela évite de parler de la problématique des rapports homme/femme.

Les nouveaux programmes d'histoire de l'école primaire parus au Bulletin officiel n° 5 du 9 mars 1995 ne retiennent plus que deux personnages féminins, Jeanne d'Arc et Marie Curie, ce qui apparaît notoirement insuffisant. La réintroduction de l'accès au droit de vote des femmes permettrait d'aborder le problème de l'égalité des droits et l'histoire de la démocratie. Cela pourrait être un temps fort pour faire prendre conscience aux jeunes élèves du sens du mot citoyenneté.

Il apparaît que les livres d'histoire font une véritable injustice aux femmes en ne reconnaissant pas véritablement leur rôle d'acteurs dans l'histoire de leur pays, ce qui tronque la vérité historique. **Il s'agit de faire sortir les femmes de l'impensé de l'histoire enseignée à l'école.** La recherche universitaire a déjà montré la voie ; il faut donc combler la distorsion entre cette dernière et les manuels scolaires du secondaire encore conjugués au masculin.

Rétablir la vérité historique est un objectif, permettre aux filles d'avoir tout au long de leur scolarité des modèles d'identification afin qu'elles puissent mieux structurer leur personnalité et participer sans complexes à la vie de la cité, est un enjeu non moins important pour un pays engagé dans une compétition mondiale et qui a besoin de pouvoir compter sur toutes les potentialités des individus qui le constituent.

L'exercice du pouvoir est pratiquement toujours associé à un individu de sexe masculin

Cette exclusion des femmes de l'histoire, même si elles ont joué un rôle important comme ce fut le cas pendant la seconde guerre mondiale lorsqu'elles ont combattu dans les réseaux de la Résistance, éloigne les jeunes filles de la vie politique entendue comme activité où l'on exerce un pouvoir. La percée des femmes dans les postes de responsabilité et de haute qualification ne recouvre pas les postes de pouvoir. Il y a une progression constante de femmes professeurs, avocats, médecins, magistrats (profession féminisée aujourd'hui à 43 %). Mais les postes de pouvoir comme les directeurs d'administration centrale, les préfets ou les ambassadeurs, ainsi que les fonctions électives sont encore presque exclusivement occupées par des hommes. Les préfets, qui représentent l'autorité de l'État dans les départements et les régions, sont à 97,4 % des hommes.

Les outils pédagogiques en vigueur dans les classes actuellement renvoient-ils l'image de femmes accédant à tous les niveaux de représentation qu'il soit local, départemental, national ou européen ? Montrent-ils des femmes engagées dans des activités de syndicalisme, d'organisations professionnelles, dans des associations ou d'autres mouvements impliquant une participation à l'organisation de la cité ou exerçant le pouvoir ?

Nous avons déjà évoqué l'exemple caricatural de l'élection des délégués de classe et nous avons trouvé également des contre-exemples, ce qui prouve que les choses bougent un peu et que certains auteurs, que la mission a auditionnés¹⁵, sont sensibles à accorder une place égale aux hommes et aux femmes dans les événements qu'elles relatent.

La mission a étudié les livres d'éducation civique les plus récents (et quelques-uns plus anciens). Il semble qu'il y a une évolution, mais les hommes sont bien ancrés dans la représentation des postes de pouvoir :

* Livre de 6^e (1996) : une femme préside le conseil d'administration du collège, mais, plus loin, le maire est un homme, le président et l'avocat général sont également du sexe masculin (comme le conseiller principal d'éducation et le principal du collège).

* Livre de 6^e d'un autre éditeur (1996) : le principal et son adjoint sont aussi des hommes, comme au conseil d'administration du collège. Le président du bureau de vote est un homme.

* Livre de CM2 histoire et géographie augmenté par l'éducation civique : la Cour de cassation est présidée par une femme, Simone Rozès, c'est un progrès de le montrer. Mais plus loin dans le texte les hommes reprennent toute la place dans l'exercice du pouvoir : le président et le procureur sont des hommes aux assises, comme le président du conseil régional, comme le ministre anglais présenté dans l'exercice de ses fonctions.

15 - Nous considérons le mot auteur comme un neutre et l'accordons au féminin puisque les auteurs étaient des femmes.

On sait que cette représentation reprend hélas, une réalité difficile à faire évoluer, mais on sursaute presque lorsque, sur la même page, sont photographiés deux hommes pour illustrer les présentateurs de télévision sur les chaînes nationales et régionales. On ne peut s'empêcher de trouver désastreux qu'aucune femme n'ait été représentée dans cette fonction alors que la réalité est tout autre !

Des livres plus anciens font encore la part plus belle, voire quasi-exclusive aux hommes dans ce domaine.

* Dans un livre de 6^e de 1992 : à la question qui gouverne au collège, la réponse est simple : le principal, responsable de l'établissement, parfois assisté d'un adjoint, et aidé de secrétaires. Les dessins montrent 4 hommes et une femme.

Pour illustrer la conquête de la mairie, la bande dessinée suit le parcours d'un candidat-homme et l'agenda du nouveau maire décline un emploi du temps bien chargé où les femmes sont peu présentes : elles apparaissent comme mariée, commerçante et collaboratrice du maire.

* Une encyclopédie des jeunes présente « l'Histoire du Monde » découpée en trois périodes :

- temps anciens ;
- rois et révolutions;
- monde moderne.

Sur la double page expliquant la formation de l'Union européenne : *l'Europe, l'Europe de l'Ouest*, l'iconographie montre les représentants des états de la CEE au Sommet de Birmingham (1992), soit 12 hommes, dont John Major, sur fond de drapeaux.

Robert Schuman et Jean Monnet apparaissent également ainsi que le drapeau européen et le bâtiment du parlement à Strasbourg.

La photo de Simone Veil en tant que présidente du Parlement européen aurait avantageusement remplacé celle des 2 jeunes filles danoises illustrant l'engagement des jeunes pendant la campagne de Maastricht.

Il y avait là une bonne occasion de représenter une femme dans l'exercice du pouvoir. Les auteurs ont privilégié l'aspect plus ludique.

À l'examen, il s'avère que les livres parascolaires ne représentent, pas plus que les autres, les femmes dans les postes de pouvoir.

Les femmes restent dans ce domaine, marginalisées, dans tous les livres comme dans la réalité.

Conclusion partielle

L'image donnée de la femme dans les manuels scolaires ne permet pas à la jeune fille de trouver des modèles positifs d'identification. Elle n'y trouve la plupart du temps que des modèles de mère d'épouse et de ménagère. Pas ou peu valorisée pour ses qualités, elle n'est pas invitée à participer à la vie économique, ni à l'histoire de son pays. Les livres scolaires ne lui renvoient pas l'image d'un sujet libre devant de grandes potentialités de choix. Ils épousent en majorité la thèse de la société « familialiste » dans laquelle il revient aux femmes d'élever les enfants.

La différence des sexes se surajoute donc, comme une sorte de handicap, aux disparités naturelles et aux inégalités résultant du milieu familial ou liées à l'histoire personnelle du sujet (ruptures dans le couple parental, maladie invalidante etc.).

Dans leur grande majorité, les manuels scolaires ne traitent pas les hommes et les femmes de la même manière et ne concourent ni à l'égalité des chances, ni à la promotion de la citoyenneté. Ils renvoient l'image d'une société française très conservatrice ayant du mal à assumer les changements de la société de la fin du XX^e siècle.

Beaucoup d'auteurs proposent encore aux jeunes filles, une société homéostatique dans laquelle les conservatismes sont la base et où les membres sont destinés à occuper un rôle fixe et à reproduire le passé *ne varietur*, alors que, dans le même temps, le discours véhiculé par les médias leur envoie un message de liberté et d'égalité.

Le modèle dominant et valorisé reste le modèle masculin

Les femmes se trouvent dans une double impasse, car le milieu environnant leur envoie des injonctions contradictoires dont elles ignorent l'impact et qu'elles ne peuvent ni percevoir, ni critiquer, ni éviter. C'est pour ces raisons qu'elles les renverront à leur tour dans l'éducation de leurs enfants, car ces messages contradictoires ont été intériorisés et font partie de leur identité. Elles ne peuvent les remettre en cause qu'au prix coûteux d'une restructuration dans une autre organisation de personnalité. C'est pourquoi le problème de la parité se pose dans le milieu de l'enseignement alors que le corps enseignant est féminisé à 65 %.

C'est pour cette raison que la présence de femmes parmi les auteurs de manuels scolaires, si elle apparaît importante dans le chemin qui mène à une véritable égalité, ne constitue en aucune manière une garantie d'absence de références sexistes dans le discours ou dans les illustrations.

Dans son livre « Les stratégies des femmes »¹⁶, le sociologue Jacques Commaille montre qu'il en est de même pour l'homme élevé dans les

16 - Travail, Famille et Politique, éd. La Découverte 1993.

modèles traditionnels où la femme existe, pour ainsi dire, en mineur par le don de soi et réussit par personne interposée (enfants, époux). Lorsque ce dernier voit son épouse, par son insertion professionnelle, remettre en cause ces schémas classiques, il peut avoir des réactions vives et se déprimer, par exemple, en réponse à la réussite de sa femme.

Les outils pédagogiques reflètent bien combien le fait d'être une fille constitue un handicap de départ pour la réussite aux postes de responsabilités et l'accès à la vie publique. Il fait écho au fait que les femmes mènent une vie cloisonnée où la reconnaissance de leur travail à l'extérieur de la maison n'est pas encore complètement réalisée.

De cette étanchéité des sphères, si bien véhiculée par les manuels scolaires, proviennent beaucoup de nos maux actuels. De là résulte une absence de communication réelle entre les hommes et les femmes. La femme a l'usage de la parole et ce qu'elle dit n'est pas écouté parce que considéré d'essence inférieure, cela peut malheureusement se vérifier dans tous les milieux. D'où son absence en politique où la joute oratoire joue un rôle considérable et où les femmes savent inconsciemment que n'ayant pas ce pouvoir du verbe reconnu depuis leur enfance, il leur sera très difficile de l'acquérir tardivement, malgré les quelques rares exemples de femmes qui ont réussi dans ce domaine. En France, les hommes sont depuis 50 ans à 94% dans les assemblées parlementaires !

D'où les problèmes de non-confiance en soi. Nous connaissons tous des femmes de grande valeur qui se minimisent. Ce phénomène apparaît beaucoup moins fréquemment chez les garçons et des enquêtes ont montré que des garçons même faibles en mathématiques se considèrent comme assez bons, alors que les filles ont tendance à minimiser leurs performances, alors même qu'elles réussissent.

D'où le choix de carrières moins ambitieuses et dites féminines essentiellement parce que compatibles avec l'éducation des enfants, ou renvoyant aux domaines de la beauté et de la mode, voire au monde de la santé qui sous-tend l'altruisme.

Exclusion, dévalorisation, faut-il demander clairement aux outils pédagogiques d'utiliser la discrimination positive pour rétablir l'égalité homme/ femme ?

Dans notre tradition française il y a une hostilité de principe à la discrimination positive parce qu'elle est perçue comme contraire à l'universalisme républicain. On se heurte là, à une difficulté majeure et on touche des positions différentes des femmes elles-mêmes dans ce débat. Deux féminismes s'opposent, le premier qui veut l'égalité réelle partout et pas seulement dans le domaine du droit du travail, le second qui soutient l'idée d'un droit à la différence et à l'expression de ces dernières (cf. le droit des minorités).

La première conception correspond à l'idéal républicain en vigueur dans notre pays. Elle est minoritaire au Conseil de l'Europe où cette conception de l'universalisme apparaît très abstraite.

Chapitre 4

Les recommandations

Avant de faire des recommandations, la mission souhaite pointer les obstacles et définir les objectifs à atteindre comme il a été demandé dans la lettre de mission.

Les obstacles

C'est avant tout **la faible sensibilisation des enseignants à ce sujet ainsi que celle des parents** qui ne ressentent pas ce problème comme prioritaire. A cet égard, la demande du Premier ministre a eu le mérite de mettre l'accent sur cette question rémanente dans notre société, pour laquelle des actions ont déjà été entreprises, mais dont l'évolution est trop lente.

Si les représentations dans les livres ne changent pas suffisamment, c'est parce que la réalité de l'inégalité de traitement des hommes et des femmes imprègne notre fonctionnement social ainsi que la mentalité collective.

Les principaux obstacles sont ici, comme dans beaucoup d'autres domaines, nos conservatismes.

La mission a rencontré des acteurs, et non des moindres, qui défendent la position selon laquelle, dans un monde difficile les enfants auraient besoin de la représentation d'une société mythique où la famille apparaisse comme un cocon inaccessible aux changements. Le manuel scolaire se situerait dans l'univers de l'imaginaire et des contes, dans un lien lâche avec la réalité qu'il n'aurait pas vocation à représenter avec ses difficultés. Le positionnement stéréotypé de la femme-mère dans un rôle ancestral au service des enfants et du mari, serait éminemment rassurant pour l'enfant.

La présente mission ne partage pas ce point de vue et considère que le décalage entre les représentations contenues dans les livres scolaires et la réalité vécue par les élèves constitue plus un obstacle qu'un atout pour leur permettre d'affronter l'avenir. Apprendre à lire sur fond de prairie n'est ni un gage d'apprentissage réussi, ni une assurance d'équilibre pour des petits citoyens largement majoritaires aujourd'hui.

De même, lorsque le message véhiculé par les manuels est celui de la supériorité masculine et que les faits vécus dans la classe par de jeunes adolescents démentent cette réalité construite dans un temps où les femmes n'avaient pas accès au savoir, alors il peut y avoir, de la part de ceux-ci, émergence de leur agressivité. Des enquêtes montrent que lorsque l'on parle de violence à l'école, il faudrait préciser que ce phénomène touche majoritairement les garçons et que cette violence est bien souvent proportionnelle à la réussite des filles.

Devant le problème des stéréotypes nous touchons notre « point aveugle » car **c'est l'invisibilité des stéréotypes qui en rend l'éradication mal aisée**. Repérer les stéréotypes sexistes dans les ouvrages scolaires et le matériel pédagogique ne va pas de soi et se heurte à notre incapacité de les percevoir pour un esprit non averti. Cela implique une formation et un changement de mentalité qui ne se décident pas par la loi, même si la législation est importante pour accélérer les évolutions souhaitables.

Quelle part les manuels scolaires peuvent-ils prendre dans cette transformation ? Doivent-ils refléter la société avec tous ses blocages, ou bien, au contraire, précéder les évolutions recherchées et par là même les favoriser ?

La mission estime que les outils pédagogiques doivent contribuer aux évolutions hautement souhaitables de notre société et avoir pour objectif, non pas de refléter la société avec tous ses blocages, mais **d'aider à faire régresser l'ignorance en montrant une société plus juste**. Si les livres ne faisaient que suivre les évolutions, les acteurs engagés dans la transformation de la société se placeraient dans une position passive, celle qui consiste à entériner les évolutions sans avoir d'influence sur elles ; les auteurs seraient alors à la remorque des courants très lents qui traversent la société et modèlent l'inconscient collectif. Historiquement le livre scolaire se présente comme le vecteur d'une société idéale car il occulte des choses dont on ne souhaite pas parler et passe sous silence des événements conflictuels. Il ne doit pas en tous cas, être en retard sur son époque.

Tous les instruments pédagogiques qui ont un impact sur notre imaginaire et influencent la formation de notre personnalité doivent concourir à faire progresser la société vers plus d'égalité et de justice dans un sens qui ne cultive pas les différences des minorités pour ne pas conforter l'évolution vers une société mosaïque au lieu et place d'une société capable d'intégrer les différences. Ils doivent proposer aux garçons comme aux filles des modèles d'identification pour faire travailler leur imaginaire, source de créativité, de renouveau, et antidote précieux contre la dépression, ennemie de nos sociétés évoluées.

Le dernier obstacle tient au fait que, de la même manière que nous marginalisons les femmes, **nous avons tendance à aborder ces questions, dites féminines, comme si elles ne concernaient qu'une partie de la population, alors qu'elles mettent en cause le fonctionnement global de la société**.

Les objectifs

Il est grand temps, en effet, de donner au problème de l'inégalité entre les sexes la place qu'il mérite dans le débat social parce que la question de la parité n'est pas mineure et que l'égalité des chances est un ressort puissant de la cohésion sociale.

Agir par l'intermédiaire de l'école pour combattre le sexisme et améliorer, de ce fait, l'éducation à la citoyenneté des jeunes générations, en ce qui concerne la parité et l'égalité des sexes, est une porte d'entrée, mais ce n'est bien évidemment pas la seule.

La mission fera des propositions en ce qui concerne les manuels scolaires et le matériel pédagogique, tout en soulignant que la transformation du contenu des manuels scolaires, si elle revêt une grande importance pour moderniser notre pays et aligner sa politique sur celles des autres pays plus en avance que nous dans ce domaine, ne constitue qu'un élément d'un ensemble plus vaste. Le débat sur la parité intéresse toutes les sphères de la société et la réflexion actuelle sur l'absence des femmes dans la vie publique ¹⁷ est une des parties visibles du même iceberg.

Nous souhaitons que notre société traite les femmes aussi bien que les hommes et ces propositions entendent faire progresser concrètement les faits sur cette voie, parce que notre exigence de solidarité implique de donner sa place à chacun en le valorisant et en le reconnaissant comme un véritable acteur au sein d'une société plus juste.

Il apparaît donc comme un devoir moral et politique de s'attaquer aux inégalités de traitement entre les hommes et les femmes, dans le climat de sérénité qui convient à une société qui défend l'humanisation des rapports sociaux, c'est à dire la transformation des rapports de force et de domination en rapports de confiance dans le respect des plus faibles et des différences, quelles qu'elles soient. C'est ce que peut souhaiter notre société afin de mettre son image de pays des droits de l'homme en conformité avec ses pratiques sociales.

Valoriser la « nature féminine » en pointant des qualités qui seraient spécifiques aux femmes et leur rôle aujourd'hui encore prééminent (mais pour combien de temps) dans le cycle de la vie et donc dans la nature, équivaut à les stigmatiser en les éloignant de la culture et de l'organisation sociale où elles travaillent journalièrement pour agir à parité avec les hommes.

La mission reprend à son compte l'affirmation de Marie-France Pichevin, chercheur au CNRS ¹⁸ : « Dans la situation actuelle de notre société, tout ce qui accentue la saillance de l'appartenance catégorielle des femmes accentue les chances de voir émerger des attitudes, des comportements, des automatismes sexistes... comme il est probable que le font aussi toutes situations ou discours qui favorisent une association étroite entre la catégorie des femmes et des traits, des occupations, des places, des fonctions naturelles ou sociales au nom d'une spécificité de groupe. »

Les livres scolaires quant à eux, ne doivent pas craindre, en restant dans le domaine des valeurs de la République, d'aider à faire mieux percevoir

17 - Une mission portant sur la place des femmes dans la vie publique est conduite en ce moment au Sénat. Elle rendra ses conclusions avant l'été.

18 - « De la discrimination sociale entre les sexes aux automatismes psychologiques. Serions-nous tous sexistes ? » in EPHESIA, *La place des femmes - Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995.

l'égalité des hommes et des femmes en montrant des faits de société qui amènent les élèves à réfléchir avec le maître. **Ils ne doivent jamais être du côté de l'opinion qui reprend l'avis du plus grand nombre sans se soucier des principes qui fondent notre démocratie.**

L'action à conduire dans le domaine de l'éradication des stéréotypes sexistes s'inscrit donc dans le droit fil de la convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que de la convention relative aux droits de l'enfant.

Les solutions à écarter

La voie législative et/ou réglementaire a une efficacité limitée

L'idée d'imposer une correction des déséquilibres dans la représentation des sexes par l'intervention unilatérale d'un texte apparaît la solution la plus normale dans le contexte français marqué par une tradition centralisatrice.

Mais, nous avons pu constater que les initiatives prises au début des années 80, si elles ont eu le mérite de sensibiliser les éditeurs, de manière ponctuelle, sur la question des stéréotypes sexistes dans les manuels, n'ont pas réussi à imposer une véritable norme de comportement à l'intérieur de l'Éducation nationale. Les stéréotypes les plus criants ont bien été éliminés, mais par la suite, la question étant considérée comme réglée, l'Éducation nationale n'a pas souhaité affiner son action et l'inscrire sur le long terme.

Les nouveaux programmes scolaires abordent directement sur le fond, notamment au collège, la question de la non-discrimination. Un arrêté du type de celui de juillet 1982 n'aurait donc plus véritablement de sens aujourd'hui.

Même si les résultats des actions antérieures se sont avérés décevants, il y a toujours une volonté forte et récurrente d'agir par la promulgation d'une loi ou la publication d'un décret.

Certains exemples étrangers peuvent en effet y inciter. Les recherches récentes ont effectivement montré que dans les pays où la promotion de l'égalité des chances est inscrite dans la loi comme une priorité de la politique éducative mais aussi de la politique sociale, il y a, par voie de conséquence, une action très développée de lutte contre les stéréotypes.

En France cependant, il y a peu de marge de manoeuvre juridique en la matière.

Sur le fond, la problématique de la différence de représentation entre les sexes renvoie immédiatement à la notion de discrimination.

Or, il faut distinguer les pratiques discriminatoires (ex : recrutement, rémunérations...) qui sont des actions et tombent sous le coup de la loi et les stéréotypes qui sont des représentations différenciées, non condamnables juridiquement.

Le stéréotype n'est pas une notion juridique alors que la discrimination a un contenu précis en droit.

En ce qui concerne le support, c'est à dire les manuels, il n'y a pas en droit français, de réglementation de la production puisque l'édition est libre. Le manuel est destiné à la classe, mais en tant que production d'un auteur c'est juridiquement une oeuvre protégée par le régime de liberté de la presse, ce qui exclut l'édition de textes contraignants.

Les ouvrages sont certes astreints au respect des programmes de l'Éducation nationale, mais les programmes ne sont pas des normes juridiques. Au pire, un ouvrage qui ne respecterait pas le programme officiel n'encourt pour seule sanction que celle d'un marché sur lequel il ne pourra pas pénétrer.

Il n'y a pas davantage de réglementation de l'acquisition parce que l'enseignant est entièrement libre de ses choix. La seule contrainte légale et réglementaire qui existe est une contrainte financière lorsque ce sont les collectivités publiques qui achètent les livres.

En ce qui concerne l'applicabilité en droit français des normes internationales édictées en matière de sexisme, un texte comme la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (New-York, 1^{er} mars 1980) a fait l'objet d'un décret n° 84-193 du 12 Mars 1984, mais c'est un cas assez rare.

En droit communautaire, seule la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales possède un « effet direct » en droit interne, mais elle peut difficilement être utilisée s'agissant d'un manuel.

En dehors de cela, tous les autres textes, comme par exemple les recommandations du Conseil de l'Europe en la matière ne peuvent avoir d'effet en droit interne que s'ils font l'objet d'une traduction nationale soit législative soit réglementaire.

La question de la lutte contre les stéréotypes dans les manuels ne relève donc pas d'un traitement juridique.

La voie dirigiste de type nord-américain ou européen

Comme la France se caractérise en matière d'ouvrages scolaires, par un régime de liberté très achevé, la mission a été conduite à écarter les voies d'action qui, pour receler une certaine efficacité dans les pays où elles sont appliquées, constitueraient une atteinte du régime libéral qui est le nôtre.

Ce changement radical se ferait d'ailleurs sans l'accord des acteurs et remettrait en cause le caractère équilibré et adapté de ce système.

Nous avons donc exclu :

- l'édition directe par l'État de manuels scolaires ;
- la création d'un régime d'approbation des manuels, soit par des commissions d'agrément de l'Éducation nationale ou par une instance indépendante, ainsi que des comités de relecture des manuels qui n'auraient aucune efficacité réelle ;
- la création d'un système de « notation » des manuels qui serait une voie détournée de contrôle;
- la modification du système de choix des manuels par le seul enseignant, principe fondateur et jamais démenti du système pédagogique français.

Une autre raison conduit à écarter les solutions dirigistes, c'est notre tradition universaliste.

Il n'en est pas de même dans les sociétés anglo-saxonnes notamment américaines et canadiennes où la société est représentée comme la juxtaposition de plusieurs communautés et où la reconnaissance de minorités justifie la revendication de droits spécifiques en termes de représentation.

La notion de différence des droits conforme à la conception communautariste des sociétés anglo-saxonnes est contraire à ce qui fait le fondement même du modèle social français.

La mission a donc également écarté une série de mesures obéissant à des logiques de discrimination positive et de différenciations fondées sur le sexe, notamment :

- l'instauration de quotas d'hommes et de femmes représentés dans les manuels scolaires ;
- la réforme du langage conduisant à la féminisation systématique des titres, fonctions et noms de métiers.

Les travaux de la Commission Groult (1984/86) et la circulaire du Premier ministre du 11 mars 1986 avaient tenté d'introduire la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres, dans les textes officiels, comme dans les ouvrages d'enseignement.

En l'absence d'un suivi actif et d'un volontarisme fort, cette réforme qui n'avait pas de caractère contraignant, est restée lettre-morte.

Aujourd'hui, la féminisation se fait de manière artificielle et souvent contraire aux règles de grammaire.

Même si ces règles peuvent apparaître sexistes, comme la règle du masculin qui « l'emporte » sur le féminin (comme on le dit de manière impropre), les noms, notamment ceux des métiers, ont aujourd'hui une existence en tant que noms masculins qui renvoient à des femmes exerçant la profession ; exemple : Madame le ministre ou Madame le pharmacien ; elle est médecin, chercheur.

Devrions-nous dire demain : elle est médecine, écrivaine, elle est « auteure », comme le disent les canadiens ?

Au-delà de la difficulté qu'imposerait le changement des habitudes de langage, la féminisation **des noms masculins de métiers qui deviennent**

en réalité du genre neutre, risquerait de compliquer et d'alourdir la langue française au nom d'une égalité plus formelle que réelle.

En féminisant les noms, on crée cette spécificité qui nuit aux femmes, dans la mesure où on en fait une entité à part.

La langue anglaise est moins sexiste avec son unique article. Peut-être est-ce là un des secrets de sa modernité ?

Ce qu'il faudrait faire : les recommandations de la mission

En direction du ministère de l'Éducation nationale

Au niveau des programmes

Agir sur la conception des programmes, à l'occasion de leur refonte, en demandant aux Groupes techniques disciplinaires d'accorder aux femmes une place plus grande dans toutes les matières, notamment l'histoire et la littérature, et de formuler explicitement la problématique non-sexiste dans les documents d'accompagnement des programmes.

Intensifier le dialogue avec les éditeurs sur ce sujet lors des réunions mensuelles sur les futurs programmes et la conception des manuels, et leur donner des conseils sous forme écrite.

Former les élèves à la citoyenneté active en facilitant les interventions en classe de spécialistes du droit et des libertés publiques.

Au niveau de la formation des enseignants

Créer, en formation initiale dans les IUFM, et en formation continue sous l'égide des MAFPEN, un module obligatoire de formation au choix des manuels qui inclue le repérage des stéréotypes de toute nature ainsi que la problématique de l'égalité des chances.

Ce module existe déjà dans certains IUFM, mais il est optionnel et n'intègre pas la dimension du sexisme.

La véritable évolution vers la disparition des stéréotypes et la prise en compte d'une réelle égalité de traitement des garçons et des filles ne peut venir que des enseignants sensibilisés à ce sujet. Ils ont le pouvoir dans leur classe et choisissent les manuels scolaires et les outils pédagogiques. **S'appuyer sur des enseignants formés et leur faire confiance reste l'axe prioritaire des actions à conduire.** Les autres acteurs sensibilisés à ce problème se modèleront sur leur nouvelle demande.

Ainsi, ils deviendront plus autonomes parce que plus conscients au moment du choix des manuels, est une manière de leur permettre de faire leur

travail d'éducateur en même temps que celui d'enseignant, parce qu'ils sont porteurs des valeurs républicaines de l'école laïque.

La mise en place des stages de formation continue pour les personnels de l'Éducation nationale est nécessaire afin de dynamiser le corps professoral dans son ensemble. Seul un mouvement qui prenne en compte tous les acteurs du système peut avoir l'ambition de faire évoluer le problème des stéréotypes à l'école.

Toute action isolée dans cette lutte serait vouée à l'échec.

Introduire une sensibilisation aux attitudes et aux attentes différenciées selon le sexe dans le cours de pédagogie générale.

Il importe également de faire prendre conscience aux enseignants de la différence des attentes qu'ils peuvent avoir face aux garçons et aux filles. Les modules qui ont déjà été proposés par les MAFPEN sur ce thème montrent que ce nouvel apprentissage est vécu positivement comme une révélation parce qu'ils n'en avaient aucunement conscience, et constitue une source d'enrichissement. Nul n'est sexiste par vocation première, mais plutôt par ignorance de la conséquence de ses actes.

C'est pourquoi le problème de l'éradication des stéréotypes est une lutte contre l'ignorance et cet angle d'attaque en fait le problème de tous et non de quelques-uns qui ont eu le mérite de le mettre en évidence.

Demander aux jurys de concours de produire des sujets consacrés aux stéréotypes dans les épreuves sur documents.

Concevoir un manuel de méthodologie sur le décryptage des stéréotypes qui servira d'aide-mémoire aux enseignants.

Au niveau des structures administratives

Il s'agit de rééquilibrer le nombre d'hommes et de femmes dans les instances de décision.

Féminiser le corps de l'inspection générale qui possède un véritable pouvoir comme corps intermédiaire, ainsi que le Conseil national des programmes.

Mettre en place des jurys de concours constitués en nombre égal d'hommes et de femmes.

Mettre en place une stratégie départementale avec les inspecteurs d'académie, qui pourraient être des « personnes ressources », s'appuyant sur le réseau des déléguées départementales du service des droits des femmes. Ce partenariat existe déjà et pourrait s'inscrire dans le suivi du programme d'égalité des chances.

Au niveau de l'information et de la recherche

Demander à la direction de l'Évaluation et de la Prospective du ministère de l'Éducation nationale d'intégrer l'étude des stéréotypes dans ses missions d'évaluation des outils pédagogiques.

Organiser des rencontres départementales annuelles sur l'égalité des chances à l'école avec les grandes organisations de parents d'élèves.

Au niveau financier

Dans le cadre du redéploiement des crédits du ministère de l'Éducation nationale, abonder la ligne budgétaire destinée au financement de l'achat des livres au collège. Il est essentiel d'assurer le renouvellement des manuels sur tout le territoire dans le respect des délais légaux de remplacement.

En direction du Service des Droits des Femmes

Créer un prix annuel pour les outils pédagogiques les plus novateurs en matière de promotion de l'égalité des chances.

Poursuivre, par des campagnes de sensibilisation, la valorisation des métiers scientifiques et techniques pour les filles en lien avec les services du travail et de la formation professionnelle.

Soutenir les actions des associations féminines qui oeuvrent pour la lutte contre les stéréotypes.

Faire procéder à une évaluation afin de mieux connaître l'impact du prix de la vocation scientifique et technique sur le choix des jeunes filles.

En direction de toutes les administrations

Dans le cadre de la réforme et de la modernisation de l'État, l'administration se doit d'être exemplaire en matière de promotion de l'égalité dans le service public.

Demander à toutes les administrations¹⁹ de veiller à l'élimination des stéréotypes sexistes dans les publications et les supports de communication de l'État, notamment en ce qui concerne la formation, la valorisation des métiers et carrières, l'illustration de données statistiques économiques et sociales.

¹⁹ - Les partis politiques, les syndicats et les associations devraient faire de même.

En direction des éditeurs et des auteurs

Veiller sur le plan formel à établir un équilibre numérique de la représentation des hommes et des femmes dans les livres en **agissant à deux niveaux** :

- dans le choix des exemples, problèmes et exercices ;
- dans le choix des illustrations.

Veiller, dans le corps du texte de l'auteur, à l'intégration de développements significatifs sur le rôle collectif et individuel des femmes, chaque fois que l'état des connaissances le permet (histoire, géographie, éducation civique, littérature).

Désigner au sein des comités éditoriaux, constitués dans les maisons d'édition, des personnes chargées de la relecture des manuels dans une optique non-sexiste.

Conclusion

L'école doit former les citoyens aux valeurs de la République, notamment à l'égalité entre les hommes et les femmes. Il y a encore aujourd'hui un tabou des sciences et des techniques pour les filles dans notre société, comme si elles ne pouvaient s'aventurer dans un domaine réservé aux hommes. Or, les enjeux économiques sont tels qu'on ne peut se passer de la créativité apportée par les femmes. Un pays qui veut réussir doit s'appuyer sur le talent de chacun. Dans nos démocraties occidentales et malgré la présence de lois donnant à chacun le pouvoir de participer à la vie publique, les femmes ne sont pas pleinement associées aux décisions qui les concernent directement du fait de leur marginalisation par rapport aux hommes.

Nous ne pouvons plus continuer à véhiculer une idéologie d'un autre siècle qui ne correspond plus à la réalité du rôle des femmes qui ont investi tous les champs d'activité, même si on peut déplorer le fait qu'elles n'accèdent pas encore suffisamment aux postes de responsabilités et donc à l'exercice du pouvoir. Les femmes ne veulent plus être perçues comme des bénéficiaires ou des victimes passives de l'évolution, mais comme de véritables acteurs²⁰ du changement nécessaire. La promotion et la participation des femmes constituent une condition essentielle du développement et un des moyens pour sortir de la situation de crise économique et sociale que traversent nos sociétés. C'était une des conclusions du rapport français pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Pékin 1995).

La société, pour s'adapter au XXI^e siècle doit instaurer la parité dans tous les domaines. Réaliser une véritable mixité et permettre aux femmes d'accéder aux circuits de décision, voilà un challenge difficile ! Rappelons que la commission Fauroux chargée de réfléchir sur l'éducation était composée de 23 membres dont 4 femmes, seulement.

Cela signifie que des mouvements parallèles devront s'opérer. Dans le même temps où les femmes vont investir les métiers encore vécus comme typiquement masculins (ingénieur de production par exemple) et les sphères de pouvoir, certaines professions trop féminisées devront s'ouvrir plus

20 - Et non pas « actrices ».

largement aux garçons, comme l'enseignement, où les jeunes souffrent de l'absence des deux modèles d'identification.

La mission a proposé des recommandations pour faire évoluer la société dans le sens d'une réelle parité parce que la persistance des stéréotypes sexistes véhiculés dès le plus jeune âge par le milieu familial, puis l'école et les médias constitue un handicap acquis qui grève lourdement la confiance que les femmes ont dans leur participation au développement de leur pays.

Cet ensemble de mesures se place dans le cadre des politiques menées dans tous les domaines pour l'égalité des chances.

Au moment où nombre de pays se tournent vers nous pour apprendre la Démocratie, la France doit montrer l'exemple d'un fonctionnement de ses institutions non confisqué par une seule catégorie du genre humain. **La concrétisation de la parité, clé de voûte de la cohésion sociale, ne peut être réalisée que grâce à une volonté politique sans faille**, seule apte à faire évoluer nos pesanteurs, à renforcer la démocratie et à faire advenir la société d'égalité à laquelle nous aspirons tous.

Annexe 1

Liste des personnes auditionnées par la mission

Alain Choppin, historien, chercheur à l'INRP (Institut national de la recherche pédagogique)

Catherine Valabrègue, présidente de l'association « Pour une éducation non-sexiste »

Françoise Picq, présidente de l'Association nationale pour les études féministes

Brigitte Labattut-Chabaud, ancienne présidente de l'Association des femmes ingénieurs

Jean Janitza, directeur de l'IUFM de Paris et **Michèle Metoudi**, directeur-adjoint

Elisabeth Szwarc, professeur d'histoire, formateur à l'IUFM de Paris

Marie-Noëlle Audigier, directrice éditions Hatier

Henri Gibelin, directeur éditions Belin

Marie-Françoise Audouard, directrice Association Savoir-livre

Véronique Jacob, chargée de mission Syndicat national de l'édition

Françoise Gaspard, sociologue, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales

Christine Morin, docteur en psychologie, chargée de cours à l'université de Paris X-Nanterre et chargée de mission au rectorat de Clermont-Ferrand

Philippe Mang, professeur agrégé d'histoire au Lycée Berlioz de Vincennes, auteur d'un article « Les manuels d'histoire ont-ils un genre ? »

Marie Duru-Bellat, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne (Dijon) et chercheur à l'IREDU (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation)

Marie-France Sculfort, professeur de lettres, directrice de collection « Français au collège » aux éditions Nathan

Martine Allaire, professeur d'histoire-géographie, directrice de collection « Éducation civique au collège » aux éditions Magnard

Marie-Pierre Fromental, professeur de lettres, directrice de collection « Français collège » aux éditions Hatier

Luc Ferry, philosophe, président du Conseil national de programmes (CNP)

Pierre Saget, secrétaire général du CNP

Alain Boissinot, directeur des Lycées et Collèges au ministère de l'Éducation nationale

Marcel Duhamel, directeur des Écoles au ministère de l'Éducation nationale

Serge Lasvignes, directeur des Affaires juridiques au ministère de l'Éducation nationale

Serge Paul, professeur des universités, Haut-Fonctionnaire de terminologie au ministère de l'Éducation nationale

Albert Prevos, délégué aux relations internationales au ministère de l'Éducation nationale

Danièle Luccioni, chargée de mission et présidente de la commission éducation de l'UNAPEL (Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre)

Madame **Tassi**, secrétaire générale de la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public)

Mesdames **M. Bartolomei**, **E. Martel** et **C. Guoinau**, représentantes de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves)

Dans la Nièvre :

Jacqueline Lafont-Ronchi, principal de collège

Françoise Viode, professeur de mathématiques, directeur de collège

Michèle Grégoire, professeur d'espagnol

Guy Buteau, psychologue scolaire

Robert Mathieu, professeur d'histoire en retraite

Annexe 2

Grille de lecture pour les illustrations des manuels scolaires langue, lecture, grammaire

(Représentation des femmes et des filles)

Éditeur	Matière	Nom du livre	Classe

Rôle	Sphère	Image dévalorisé		Égalité des représentations	Image valorisée
Participation à l'histoire Rôle de production	Pouvoir				
	« Plafond de verre »				
	Économique				
	Travail/école				
Aire de liberté personnelle (sujet)	Citoyenneté				
	Personnelle				
	Amitié/loisirs				
Rôle biologique (fonction de reproduction) + éducation	Famille/enfants				
	Sexualité/sédution				

Signes	« Bon livre » :
-	. si nombre de représentations d'hommes et de femmes à peu près équivalent.
=	. si majorité de signe dans la colonne égalité des représentations et image valorisée.
+	. si les signes apparaissent dans toutes les sphères.

Annexe 3

Arrêté du 12 juillet 1982

Éducation nationale : bureau DAGEN 2

Vu L. n° 75-620 du 11-7-1975 ; D. n° 76-1301 du 28-12-1976, not. art. 6 ; D. n° 76-1303 du 28-12-1976, not. art. 3 ; D. n° 76-1304 du 28-12-1976, not. art. 4 ; avis Cons. ens. gén. et techn.

Action éducative contre les préjugés sexistes

Article premier

Une mention particulière destinée à combattre les préjugés sexistes est ajoutée, à compter de la rentrée de l'année scolaire 1982-1983, à l'ensemble des programmes pour toutes les disciplines et activités éducatives ainsi que pour tous les niveaux d'enseignements des premier et second degrés. L'annexe jointe au présent arrêté fixe le texte de cette mention.

(BO n° 29 du 22 juillet 1982.)

Annexe

Les éducateurs ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre les préjugés sexistes, chacun dans le cadre de sa mission éducative, afin de contribuer à faire changer les mentalités et à faire disparaître toute discrimination à l'égard des femmes. Il s'agit de ce fait d'assurer la pleine égalité des chances entre les filles et les garçons.

Ils doivent relever et critiquer, dans l'ensemble des outils pédagogiques (manuels scolaires, fiches, diapositives, films, cassettes, etc.), la persistance éventuelle de stéréotypes sexistes qui perpétuent une image inégalitaire des femmes. Il faut également que les éducateurs veillent à ne pas véhiculer des stéréotypes sexistes tant dans leurs propos que dans leurs comportements.

Ils favorisent des activités, ils présenteront des documents écrits, iconographiques ou audiovisuels, des exemples historiques ou actuels, qui valorisent tous ces éléments de la promotion, de l'égalité, de la dignité et de la liberté des femmes.

L'opportunité doit être saisie, dans toutes les activités, de montrer comment l'opposition, d'abord systématique et affirmée, des images et des

rôles de la femme et de l'homme est illégitime, même si elle paraît s'être progressivement atténuée au fur et à mesure de l'évolution sociale.

À cet égard, les éducateurs doivent saisir toutes les occasions, à partir d'exemples actuels tirés de la vie quotidienne française, pour montrer la situation inégalitaire des femmes par rapport à celle des hommes.

Ils amèneront les élèves à réfléchir sur la participation des femmes à la vie économique et sociale et sur les garanties d'égalité qui doivent être les leurs dans les domaines politique, économique, social, culturel et juridique, ainsi que sur le problème de la répartition des tâches et rôles domestiques.

Il convient bien évidemment de ne pas opérer de ségrégations entre filles et garçons, en particulier dans les disciplines ou activités qui, dans l'enseignement général ou technique, sont le plus susceptibles d'inciter à une discrimination. On s'efforcera d'ancrer l'idée d'un droit égal des hommes et des femmes à la formation.

Cette action contre les préjugés sexistes doit être rapprochée de la série de mesures plus larges prises par ailleurs en vue de créer ou de développer dans la population un nouvel état d'esprit sur ce sujet et au ministère de l'Éducation nationale pour mieux préparer les éducateurs à cette responsabilité.

Annexe 4

Ouvrages de référence sur le sexisme

Extrait de la banque de données Emmanuelle 5 de l'INRP

Recherche thématique sur le sexisme dans les manuels scolaires
- 18 novembre 1996

Behoteguy, Andrée, *Quelques remarques sur des manuels du second degré. Administration et éducation*, 1983, 18, pp. 37-38.

Résumé : Le sexisme des manuels d'histoire-géographie, de langues vivantes, de biologie prolonge et renforce les stéréotypes développés dans les livres scolaires de l'école élémentaire. Il importe de ne pas limiter l'analyse à ces derniers.

Descr. : Sexisme ; enseignement secondaire ; stéréotype ; histoire, géographie ; 20^e s.

Cote : BN 8° Jo 21150

Bousquet, Catherine, « "L'Éternel féminin" à l'école : une étude sur l'image de la femme dans les manuels scolaires », *L'Éducation*, 10 avril 1975, 241, pp. 40-46.

Résumé : Catherine Bousquet présente une importante enquête effectuée à la demande de Françoise Giroud, secrétaire d'État à la Condition féminine : les manuels perpétuent l'image stéréotypée d'une femme consommatrice et non productive, qui n'est plus en rapport avec la femme dans la société d'aujourd'hui.

Descr. : Stéréotype ; femme ; 20^e S. ; statistique.

Cote : INRP P-1607

Chombart de Lauwe, Marie-José, « Convergences et divergences des modèles d'enfants dans les manuels scolaires et dans la littérature enfantine », *Psychologie française*, juillet 1965, 3 pp. 236-244.

Résumé : Les modèles d'enfants, le plus souvent masculins, sont dynamiques et indépendants. Ils évoluent surtout dans un cadre rural. Pour l'adulte, l'enfant incarne le mystère du retour à l'origine et celui de l'avenir.

Descr. : Enfant ; manuel d'enseignement ; littérature pour enfant ; sexisme ; stéréotype ; 20^e S.

Cote : INRP P-3033.

Fallot Evelyne, « Livres scolaires : la gratuité au rabais », *L'Express*, 9-15 octobre 1981. 1579, pp. 132-133.

Résumé : Depuis la loi Haby, les éditeurs scolaires rognent sur la qualité des manuels. Les crédits de l'Etat sont insuffisants. Il ne faut pas sous-estimer les dangers d'un mouvement de concentration dans l'édition scolaire. Yvette Roudy lance un appel contre les discriminations sexiste et raciste dans les manuels.

Descr. : Sexisme ; gratuité du manuel ; édition du manuel ; aide de l'État ; racisme ; 20^e S.

Cote : BN Périodiques 4° Lc 2 6875

Galtayries, Pierre-Jean, « Un manuel cousu de fil blanc : *La Littérature en France depuis 1945* (Bordas 1970) », *Les Cahiers pédagogiques*, mars 1975, 132, pp. 20-22.

Résumé : L'auteur fait une analyse critique de cet ouvrage, exemple même du manuel rendu à sa fonction traditionnelle de discours orienté sur les textes. Il relève plusieurs exemples de conformisme et surtout de sexisme. Le choix des textes souligne l'idéologie conservatrice de ce travail et remet en cause le genre même des morceaux choisis.

Descr. : Littérature ; sexisme ; conservatisme ; étude d'un manuel ; morceaux choisis ; 20^e S. ; enseignement secondaire

Cote : INRP P-1632

Mollo, Suzanne, *L'École dans la société. Psychosociologie des modèles éducatifs*, Paris, Dunod « Sciences de l'éducation », 1970, 306 p.

Résumé : Le deuxième chapitre de l'ouvrage (pp. 69-154) porte sur la représentation de la société dans les manuels de lectures.

Descr. : Sexisme ; préface ; société ; lecture ; valeur ; enseignement élémentaire ; auteur du manuel ; 20^e S.

Cote : BN Impr. 8-R-71537 (1) * INRP 162777 (1)

Moreau, Élisabeth, « Du sexisme dans les manuels scolaires », *Administration et éducation*. 1983, 18, pp. 29-35.

Résumé : Les manuels du primaire et du secondaire reproduisent un type de discours et de situations qui pérennise une certaine idéologie, une conception sociale donnée et un certain ordre moral et matériel distribuant les rôles en fonction du sexe sans tenir compte des évolutions récentes.

Descr. : Sexisme ; enseignement élémentaire ; enseignement secondaire ; 20^e S.

Cote : BN 8° Jo 21150

Enseignants de Bourg-lès-Valence, « Étude de quelques manuels : la place de la femme dans les manuels scolaires d'histoire et de géographie », *Les Cahiers pédagogiques*, novembre-décembre 1979, 178-179, p. 51.

Résumé : L'article étudie rapidement trois manuels d'histoire et de géographie, édités par Bordas, Hatier et Larousse pour le collège. Une révision s'impose puisque le sexisme de ces ouvrages paraît évident. Le rôle joué par les femmes y est en effet minoré ou passé sous silence.

Descr. : Histoire ; géographie ; 6^e ; 5^e ; 3^e ; révision du manuel ; sexisme ; 20^e S. ; analyse d'un manuel

Cote : INRP P-1632

Groupe des éditeurs de livres et de matériel d'enseignement, « Profession : éditeur d'enseignement. Le livre d'enseignement évolue... redécouvrez-le ! », *Préparons l'avenir*, décembre 1981, 87, pp. 45-46.

Résumé : Il s'agit du compte rendu de la Conférence de presse tenue le 22 mai 1981, dans le cadre du premier Salon du Livre, par les éditeurs d'enseignement et leur président Jean Adam. Les diverses interventions eurent pour thème l'évolution du manuel devenu plus efficace et moins misogyne.

Descr. : Sexisme ; adaptation du manuel ; 20^e S.

Cote : INRP Salle 306

Union des femmes françaises, « L'Image de la femme à travers les manuels scolaires », *L'École et la Nation*, novembre 1978, 286, pp. 25-26.

Résumé : Les manuels scolaires, loin de lutter contre les discriminations comme ce devrait être leur rôle, renforcent au contraire les stéréotypes sexistes. Ils proposent une image scandaleuse et mutilée de la femme réduite au rôle d'épouse et de mère. Le travail est traité au masculin.

Descr. : Objectivité ; Sexisme ; manuel d'enseignement ; 20^e S.

Cote : INRP P-2241

Agence Femmes Information, *L'École aussi préfère les garçons : pour une école non sexiste* (Dossier « Pièces à l'appui »), Paris, Imprimerie Rouen.

Résumé : La première partie du dossier rappelle que le statu quo règne en matière de sexisme dans les manuels scolaires. Il rassemble plusieurs contributions, dont celle de Françoise Giroud.

Descr. : Sexisme ; manuel d'enseignement ; 20^e S.

Cote : BN 4° R 17106 (3)

Commission des Communautés européennes, « Le Sexisme dans le matériel didactique » (extrait d'une étude : égalité de l'enseignement général et professionnel pour les filles (de 10 à 18 ans), in *Place des femmes dans la société*, MFPPF, mars 1985. - p. 42.

Résumé : Est souligné en particulier le problème que pose la présentation stéréotypée du rôle des deux sexes dans les manuels. Le contenu des livres scolaires doit donc faire l'objet d'une révision, car on enseigne, par exemple, l'histoire d'un point de vue masculin.

Descr. : Révision du manuel; histoire; sexisme; stéréotype; enseignement professionnel : 20^e S.

Cote : INRP salle 306 * Secrétariat d'État chargé des Droits des Femmes - Service de documentation

Conseil départemental des parents d'élèves de l'enseignement public de Paris, « Égalité des chances et sexisme à l'école », in *L'image de la femme dans le contexte de l'enseignement*, Paris, Terneu-Evrard, 1981. - p. 82.

Résumé : Cette étude a été réalisée à partir de soixante-neuf manuels employés dans les écoles des 5^e et 15^e arrondissements de Paris. Les auteurs concluent que les livres scolaires sont massivement misogynes et critiquent la façon dont ils sont sélectionnés par la Ville de Paris.

Descr. : France : région et ville ; enseignement élémentaire ; choix du manuel ; sexisme ; association de parents d'élèves ; 20^e S.

Cote : BN 4° GW 4743 (21)

Délégation régionale à la condition féminine, « L'Image de la femme dans les manuels et les livres d'enfants » (1979), in *L'image de la femme dans le contexte de l'enseignement*, 1979, annexes pp. 67-70.

Résumé : Il s'agit de l'examen de vingt-trois manuels, et surtout de l'étude détaillée de *Daniel et Valérie*, par une commission qui s'est attachée à analyser tous les manuels en usage, dans une école primaire parisienne, à l'aide d'une grille.

Descr. : Étude d'un manuel ; enseignement élémentaire ; littérature pour enfant ; sexisme ; analyse d'un manuel ; 20^e S. ; France : région et ville

Cote : BN 4° GW 4743 (21)

Délégation régionale des Droits de la Femme, préfecture de Loire-Atlantique, Rapports émanant de la commission sur le sexisme dans les manuels

scolaires, in *L'image de la femme dans le contexte de l'enseignement*, Paris, Terneu-Evrard, (1981), annexes pp. 92-94.

Résumé : L'analyse de quatre manuels d'école primaire fait apparaître que dans trois d'entre eux, les adultes sont sexistes et que dans l'autre la présence féminine est insignifiante.

Descr. : Sexisme ; lecture ; enseignement élémentaire ; analyse d'un manuel ; 20^e S.

Cote : BN 4° GW 4743 (21)

« **Image de la femme dans les manuels scolaires** », INRDP, in *L'École aussi préfère les garçons*, Rouen, AFI, mars 1975.

Résumé : Il s'agit d'une étude commandée par Françoise Giroud, Secrétaire d'État à la Condition féminine, à l'INRDP pour rechercher dans les manuels de l'enseignement primaire les stéréotypes misogynes ainsi que les archétypes de la condition féminine. Une révision des livres scolaires semble donc s'imposer.

Descr. : Sexisme ; enseignement élémentaire ; révision du manuel ; condition de la femme ; 20^e S.

Cote : BN 4° R 17106 (3)

Mouvement français pour le planning familial, *Place des femmes dans la société. Éducation-orientation*, MFPPF, 1985, pp. 40-47

Résumé : Il s'agit d'une étude de la représentation de la femme et de l'homme dans le matériel pédagogique, et donc dans les manuels. Diverses contributions sont ici rassemblées dont celles d'une commission des Communautés Européennes (1979), d'un collectif de femmes du SNES, d'un numéro du BOEN, et de Catherine Valabrègue.

Descr. : Sexisme ; manuel d'enseignement ; association ; 20^e S.

Cote : INRP salle 306 * Service de documentation du ministère des Droits de la Femme

Préfecture de la région le-de-France, délégation régionale à la Condition féminine, « L'Image de la femme dans les manuels et les livres d'enfants », in *L'École aussi préfère les garçons*, Paris, AFI, 1980, pp. 2-20.

Résumé : A la suite de la création d'un Secrétariat d'État à la Condition féminine présidée par Françoise Giroud, cent une propositions ont été élaborées dont la création d'une Commission de révision et de contrôle des manuels scolaires : la délégation d'Île-de-France a réuni chaque mois une Commission de travail sur « l'image de la femme ».

Descr. : Sexisme ; manuel d'enseignement ; révision du manuel ; condition de la femme ; littérature pour enfant ; 20^e S.

Cote : BN 4° R 17106 (3)

« **L'Haby ne fait pas la femme** », in *L'image de la femme dans le contexte de l'enseignement*, Paris, SNES. 1980. - Annexes pp. 71-77.

Résumé : Un groupe d'enseignants a examiné une dizaine de manuels de sciences naturelles utilisés dans l'enseignement secondaire à Paris. Les auteurs de l'étude relèvent en particulier les carences graves de l'éducation sexuelle en milieu scolaire et indiquent que les livres dans leur ensemble reproduisent le sexisme ambiant.

Descr. : Sciences naturelles ; sexisme ; enseignement secondaire ; syndicat d'enseignants ; 20^e S.

Cote : BN 4° Gw 4743 (21)

« **L'École et les filles** », *Citoyennes à part entière*, septembre 1983, 23, pp. 9-13.

Résumé : L'histoire de l'enseignement féminin puis celle de la lutte contre le sexisme dans les manuels scolaires fait l'objet de cet article dont la conclusion suggère la nécessité d'une nouvelle formation des maîtres et d'une refonte des programmes.

Descr. : Histoire de l'éducation ; sexisme ; programme d'enseignement ; outil pédagogique ; formation des enseignants ; école de filles ; 18^e S, 19^e S, 20^e S.

Cote : BN Pér. 4-Fw-3880

Groupes d'enseignantes, « Études de quelques manuels » (l'image de la femme dans le contexte de l'enseignement), *Les Cahiers pédagogiques*, novembre-décembre 1979, 178-179, pp 53-58.

Résumé : L'étude analyse quelques livres scolaires dont elle ne mentionne malheureusement pas les dates d'édition mais dans lesquels elle relève trois formes de sexisme : grammatical, par omission péjoratif.

Descr. : Enseignement élémentaire ; éditeur ; sexisme ; 20^e S

Cote : INRP GW 4743 (21)

« **Image de la femme dans les manuels scolaires** », *Bibliographie de la France*, 7 mai 1975, 19 pp. 766-787.

Résumé : Le Secrétariat d'État à la condition féminine a commandé à l'INRP une enquête sur *Les stéréotypes discutables pouvant donner de la femme et de la vie au foyer une image anachronique ou dévalorisante*. L'étude porte sur les manuels du primaire. Des propositions de révision ont été faites.

Descr. : Enseignement élémentaire ; sexisme ; condition de la femme ; révision du manuel ; INRP ; 20^e S.

Cote : IMEC

« **Sexisme à l'école** », *Journal des instituteurs et des institutrices*, mai 1982, n° 8.

Résumé : Les manuels de l'école primaire ne reflètent plus la réalité d'aujourd'hui. Ils véhiculent des préjugés sexistes rétrogrades. La seule famille qui est citée se compose inévitablement du groupe parents-enfants. Les rôles masculins et féminins sont figés.

Descr. : Sexisme ; enseignement élémentaire ; manuel d'enseignement ; famille ; 20^e S.

Cote : BN 8° Lc5-134

Terneu-Évrard, Jeannine, *Les femmes en France dans une société d'inégalités*, rapport au ministre des Droits de la Femme, La Documentation française, 1981, 78 p.

Résumé : Si l'on continue à utiliser des manuels, évidemment désuets quant à la réalité sociale, c'est par routine, mais aussi parce que les Commissions de Contrôle des manuels, les chefs d'établissements, les éditeurs et les auteurs, masculins à une écrasante majorité, ne sont pas sensibles malgré les recommandations des associations féminines aux stéréotypes misogynes.

Descr. : Sexisme ; stéréotype

Cote : BN 4° GW 4743 (21)

Decroux-Masson, Annie, *Papa lit et maman coud*, Denoël - Gonthier, 1979, 133 p,

Résumé : Quarante-deux manuels d'enseignement primaire, principalement de français sont analysés. La femme, marginalisée par rapport au monde du travail, y joue le rôle de la mère-épouse. Le père possède le pouvoir de décision. La seule femme célèbre citée pour elle-même est Jeanne d'Arc.

Descr. : Enseignement élémentaire ; français ; sexisme ; 20^e S. ; examen du manuel

Cote : BN Impr. 8° Z 447 09 (23)

Falconnet, Georges ; Lefaucheur, Nadine, *La Fabrication des mâles*, Paris, Seuil, 1975, « Combats », pp. 158-161.

Résumé : Cette étude, à partir de manuels employés dans une école primaire parisienne en 1973-1974, insiste sur l'importance de l'éducation dans la formation de la personnalité. Ces livres scolaires donnent un effet une image idyllique de la famille et cantonnent les femmes dans les rôles subalternes qu'elles remplissent en raison d'une "nature" différente.

Descr. : Enseignement élémentaire ; stéréotype ; sexisme ; famille ; examen du manuel ; développement de la personnalité ; France ; région et ville ; 20^e S.

Cote : BN Impr. 16° G 3405 (26)

Grandcolas, Bernadette ; Rigal, Geneviève ; Zwobada, Annie, « L'image de la femme dans la collection Speak English, F. Nathan », 1972-1975. *Les Langues modernes*, 1976. 3-4, pp. 289-294.

Résumé : La méthode « Speak English » couvre les quatre premières années d'apprentissage de l'anglais. Elle a été choisie par les auteurs de l'article pour une analyse des images stéréotypées de la femme et des clichés misogynes. Cependant ces manuels sont intéressants par leur approche linguistique et pédagogiques.

Descr. : Sexisme ; anglais ; étude d'un manuel ; stéréotype ; 20^e S. 6^e ; 5^e ; 4^e ; 3^e ;

Cote : INRP P-836

Giroud Françoise, *Cent mesures pour les femmes*, Agence Femmes Information, Paris, 1976, pp. 43-45.

Résumé : Françoise Giroud propose que soit créée une commission de révision et de contrôle du matériel d'enseignement de l'école primaire. Les manuels pourraient s'interdire les stéréotypes misogynes et se rapprocher de la réalité du monde rural et urbain d'aujourd'hui.

Descr. : Révision du manuel ; stéréotype ; enseignement élémentaire ; 20 S. ; sexisme

Cote : BN 4° R 17106 (3)

Jan, Sylvie, « Image de la femme dans les manuels scolaires », *Heures claires des femmes*, janvier 1985, 232, pp. 26-28.

Résumé : Sylvie Jan dénonce l'image scandaleuse de la femme que proposent les manuels de français de l'école primaire imprimés entre 1981 et 1984 et relève les clichés rétrogrades et sexistes. Elle rappelle enfin l'importance de l'action féministe de l'Union des Femmes Françaises.

Descr. : Sexisme ; français ; enseignement élémentaire ; 20^e S.

Cote : INRP Salle 306 * Secrétariat d'état chargé des Droits des Femmes - service de documentation.

Khaznadar, Edwige, *Le Nom de la femme. Virtualisation idéologique et réalité linguistique*, Université de Toulouse, 1990. (Thèse de Doctorat, dir. Borillo, André), 615 p.

Descr. : Grammaire; sexisme; analyse d'un manuel; 16^e S.; 17^e S.; 18^e S.; 19^e S.; 20^e S.

Koster, Serge, « Pour les écoliers : une littérature sans sexe », *La Quinzaine littéraire*, août 1976, 238, pp. 8-10.

Résumé : La production de texte est liée à la pulsion du désir, or les manuels chassent l'Eros. Le fossé s'élargit entre les études scolaires et un environnement socio-culturel de sexualisation croissante. L'auteur cite des exemples nombreux qui prouvent une occultation systématique de la sexualité dans les manuels littéraires.

Descr. : Littérature ; censure ; sexisme ; 20^e S.

Cote : INRP P-5298

Lempen, Sylvia; Ricci, André; Moreau, Thérèse, *Vers une éducation non sexiste*, Lausanne : éd. Réalités sociales, septembre 1987, 227 p.

Résumé : Cet ensemble d'études pluridisciplinaires analyse les discriminations dans l'éducation des garçons et des filles, ainsi que les tentatives menées en Suisse et à l'étranger pour éliminer les stéréotypes sexistes, tels qu'ils apparaissent par exemple dans les manuels.

Descr. : Sexisme ; manuel d'enseignement ; Europe ; 20^e S.

Cote : INRP salle 306 * Secrétariat d'Etat chargé des Droits des Femmes.

Terneu-Évrard, Jeannine; Lesur, Annie, « Des Discriminations dans les modèles des manuels », in *L'Image de la femme dans le contexte de l'enseignement*, Paris, 1980, pp. 48-51.

Résumé : Dès le cours préparatoire les discriminations entre filles et garçons sont largement induites par les modèles retenus dans les livres de lecture. Les éditeurs rejettent la responsabilité de cette misogynie latente sur les auteurs et les utilisateurs.

Descr. : Lecture ; sexisme ; 6^e ; 20^e S. ; CP

Cote : BN 4^e Gw 4743 (21)

Michel, Andrée, *Non aux stéréotypes ! Vaincre le sexisme dans les livres pour enfant et les manuels scolaires*, Paris, Unesco, 1986, 113 p.

Résumé : Cet ouvrage - résultat d'une recherche personnelle et de l'étude de documents préparés, à la demande de l'Unesco, par différentes régions du monde - analyse les moyens pour lutter contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires et livres pour enfants.

Descr. : Sexisme ; Unesco ; littérature pour enfant ; manuel d'enseignement ; 20^e S.

Cote : IEP 4^e 17092 * Secrétariat d'État chargé des Droits des Femmes.

Myot, Renée, « Image de la femme dans les manuels scolaires », *Pédagogie*, 1975, 7, pp. 58-64.

Résumé : Cette étude se propose de rechercher dans les manuels de français de l'enseignement élémentaire les stéréotypes pouvant donner de la femme et de la vie au foyer une image anachronique ou

dévalorisante. L'auteur formule des suggestions susceptibles de dépasser à l'avenir de tels archétypes.

Descr. : Sexisme ; stéréotype ; français ; enseignement élémentaire ; 20^e S. ; révision du manuel.

Cote : INRP P-1630

Roudy, Yvette, « Interview », *Pour l'Enfant vers l'Homme*, décembre 1982, non pag.

Résumé : Les manuels sexistes doivent disparaître, selon le ministre des Droits de la Femme. Les enseignants doivent être formés à la lutte contre la discrimination sexuelle. Avec l'appui du ministère, l'Association "Pour une école non-sexiste" a entamé une expérience intéressante.

Descr. : Sexisme ; formation des enseignants ; 20^e S.

Cote : BN 4^o Jo 10187

Saltiel, Michèle, « Le Sexisme à l'école. Dans les manuels scolaires », *Journal des Instituteurs*, mai 1982, 8 pp. 13-17.

Résumé : L'analyse du sexisme dans les manuels, née aux Etats-Unis, s'est développée en France avec une moindre ampleur dès 1970. Elle s'est assigné comme but de décrire les stéréotypes et anachronismes liés à la représentation de la femme comme gardienne du foyer, mère de famille ou ménagère dévouée.

Descr. : Sexisme ; stéréotype ; 20^e S.

Cote : BN Pér. 8-Lc 5-134

Sunny-Sundal-Hanser, L. ; Schultz, Cynthia, *Élimination des stéréotypes sexuels à l'école. Guide régional destiné aux éducateurs d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale*, Paris, Unesco, septembre 1984, 216 p.

Résumé : Ce guide se propose de venir en aide aux éducateurs des niveaux primaire et secondaire qui s'efforcent de repérer et d'éliminer les stéréotypes sexistes dans les programmes et les manuels.

Descr. : Sexisme ; enseignement secondaire ; enseignement élémentaire ; 20^e S.

Cote : Secrétariat d'État chargé des Droits des Femmes.

Place des femmes dans la société, *Pour une éducation féministe des filles et des garçons. Place des femmes dans la société*, mars 1985, p. 46.

Résumé : Depuis 1982, un arrêté du BOEN insiste sur la lutte contre la discrimination sexiste. Or, les stéréotypes véhiculés par les livres scolaires ont la vie dure. Une relecture des manuels s'impose. Le ministère des Droits de la Femme a réalisé un travail important en ce sens.

Descr. : Sexisme ; stéréotype ; révision du manuel ; textes officiels ; 20^e S.

Cote : INRP Salle 306 * Secrétariat d'État chargé des Droits des Femmes.

Valabrègue, Catherine, « Pour une éducation non sexiste », *Les Temps modernes*, 1985, 41, 462, pp. 1367-1372.

Résumé : Cette association "Pour une éducation non sexiste" s'est donné pour tâche d'agir auprès des enseignant(e)s du primaire qui utilisent encore sans protester des manuels remplis d'images stéréotypées des rôles masculins et féminins.

Descr. : Stéréotype ; sexisme ; association ; instituteur ; enseignement élémentaire ; 20^e S.

Cote : INRP P-2116

Valabrègue, Catherine, *Filles ou garçons, une éducation sans préjugés*, Paris, Magnard, 1985, 280 p.

Résumé : L'annexe II (pp. 261-267) s'adresse aux éditeurs de manuels. L'association « Pour une éducation non sexiste » estime que le recours à un autre vocabulaire permettrait d'éviter les stéréotypes misogynes.

Descr. : Association ; sexisme ; stéréotype ; révision du manuel ; 20^e S.

Cote : BN Impr. 16° R 27559

Weiner, Gaby, *L'Égalité des chances des jeunes filles : rôle de l'école primaire*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1988, 55 p.

Résumé : Ce rapport rend compte des travaux d'un séminaire auquel ont participé trente enseignants venus de quatorze pays différents.

Descr. : Égalité des chances ; enseignement élémentaire ; sexisme ; 20^e S.

Cote : Secrétariat d'Etat chargé des Droits des Femmes.

Terneu-Évrard, Jeannine ; Évrard, Brigitte, *L'Image de la femme dans le contexte de l'enseignement*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1984, pp. A41-A94.

Résumé : Dans cette analyse des travaux réalisés dans les pays de la Communauté sur les stéréotypes sexistes, une partie est consacrée à la France, rapportant les études faites sur des manuels de lecture, de langue, d'histoire... Sont présentées aussi des recommandations pour les auteurs de manuels.

Descr. : Stéréotype ; sexisme ; CEE ; lecture ; langue vivante ; histoire ; révision du manuel ; 20^e S.

Cote : BN 4 Gw 4743 (21)

Billard, J.-M. ; Donjon, J., *Les Femmes dans les manuels scolaires d'histoire*, Université de Paris VII. 1975, (Mémoire de maîtrise, dir. Chesneaux, Jean ; Boudarel, Georges), 50 p.

Descr. : Femme ; histoire ; 20^e S. ; examen du manuel.

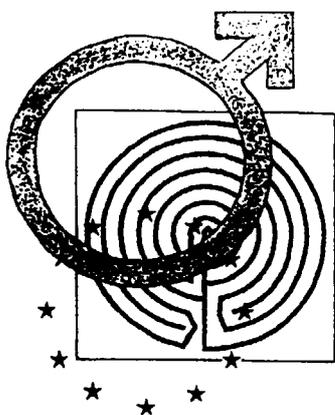
Présentation du projet européen Ariane

**RECTORAT DE L'ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

Service Académique
d'Information et d'Orientation

Projet Ariane

**Élargissement des horizons masculins et féminins
à travers l'étude de la "masculinité" à l'adolescence.**



**Un projet européen avec
8 pays participants :**

- Italie
- Espagne
- Angleterre
- Allemagne
- Danemark
- Grèce
- Portugal
- France

Directeurs de Recherche pour la France :
Verena Aebischer - Université Paris X Nanterre
Christine Morin - S.A.I.O. Clermont-Ferrand

SAIO

7, rue Raynaud - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 73 35 41 59 - Télécopie 73 35 40 21

Description du projet (motivation, objectif, méthodologie établie, calendrier, programme, résultats escomptés ...)

Résumé du projet

C'est un programme d'action-recherche concernant quatre écoles pilotes (collèges) dans chaque État membre en vue d'identifier et de partager ses stratégies appropriées de travail pour des élèves adolescents garçons, afin de promouvoir une meilleure égalité entre les deux sexes.

Les différents objectifs de travail

1 - Identifier les stratégies efficaces pour élargir les pré-supposés liés à la masculinité dans chaque État membre.

2 - Développer les capacités des écoles secondaires (collège) pour identifier les "stress" et tensions actuelles inhérentes à la masculinité, pour fixer le rôle de l'école dans l'émergence des comportements différenciés entre sexes et pour faire avancer certains concepts particuliers de la masculinité.

3 - Développer, à travers la collaboration des différents États membres, un enseignement efficace et des stratégies évaluatives pour permettre aux écoles d'appréhender les possibilités associées à la masculinité dans le système scolaire actuel dans chaque État membre.

4 - Encourager le partage des ressources communes, des méthodologies de recherche et des techniques de réforme scolaire à travers les échanges et la collaboration des équipes pédagogiques des États membres.

Plans d'évaluation, de suivi et de diffusion

Le projet comporte deux phases : une phase de recherche avec stratégie d'intervention, une phase d'élaboration de guides et de propagation des résultats.

Le directeur de recherche de chaque État membre est responsable de l'évaluation du projet :

- conférence internationale en 1997 sur l'élargissement des horizons masculins;
- guide "méthodologique" publié dans chaque État membre.

**De quelle manière ce projet aidera-t-il
à réaliser la mise en oeuvre
du 3^e programme d'action
pour l'égalité des chances entre
les femmes et les hommes ? (1991-1995)**

Ce projet étend la problématique de la construction « sexuée » en se centrant sur la masculinité à l'adolescence. Cela devrait augmenter la participation des femmes dans la vie politique et sur le marché du travail en modulant les pré-supposés masculins sur les rôles de sexe et les normes "féminines" au sein de la société.

Ce projet permet également de travailler sur les effets interactifs et les conséquences réciproques des comportements des élèves garçons et filles dans un contexte de mixité scolaire.

Ce projet encourage l'égalité en permettant de « repenser » la « masculinité » en tant que construction sociale avec des attentes, des rôles, des normes spécifiques mais modulables ...

Lexique des abréviations

AFJ	Association des femmes journalistes
BAMD	Bureau d'approbation du matériel didactique
CE1	Cours élémentaire 1 ^{re} année
CE2	Cours élémentaire 2 ^e année
CM1	Cours moyen 1 ^{re} année
CM2	Cours moyen 2 ^e année
CNDP	Centre national de la documentation pédagogique
CNP	Conseil national de programmes
CP	Cours préparatoire
CSE	Conseil supérieur de l'éducation
ENS	École normale supérieure
FCPE	Fédération des conseils de parents d'élèves
GTD	Groupes techniques disciplinaires
INRP	Institut national de la recherche pédagogique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IREDU	Institut de recherche sur l'économie de l'éducation
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
MAFPEN	Missions académiques pour la formation professionnelle dans l'éducation nationale
PEEP	Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public
SAIO	Service académique d'information et d'orientation
UNAPEL	Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre
UNESCO	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (<i>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</i>)

Table des matières

Lettres de mission	3
Sommaire	7
Avant-propos	9
Remerciements	11
Introduction	13
Premier chapitre	
La fabrication du livre scolaire : liberté et contraintes	19
Le statut des livres scolaires	19
Les contraintes qui pèsent sur la fabrication des manuels scolaires	20
Les programmes, socle du contenu des manuels scolaires	20
Le manuel scolaire, produit commercial soumis à la concurrence du marché	21
Les contraintes financières	22
Les contraintes de temps	22
La grande liberté et les contraintes subjectives	23
Les attentes traditionnelles des enseignants	23
Le choix de l'iconographie et des exemples	23
L'interdépendance des acteurs	24
Chapitre 2	
Bilan des actions entreprises dans le domaine de la lutte contre les stéréotypes sexistes	25
En France	25
Les initiatives ministérielles	25
L'action du milieu associatif	28
La contribution de la recherche universitaire	29
Le contexte des organisations multilatérales	30
Dans le cadre de l'Union européenne	30
Les actions multilatérales extra-communautaires	32
- Au Conseil de l'Europe	32
- Aux Nations Unies	32

L'application des mesures dans le cadre des législations nationales des pays de l'Union européenne	33
Les pays très directifs en la matière	34
- Allemagne	34
- Espagne	34
- Grèce	34
- Irlande	35
- Luxembourg	35
- Portugal	35
Les pays très libéraux, comme la France	36
- La Belgique francophone et néerlandophone	36
- Les Pays-Bas	36
- L'Angleterre et l'Écosse	36
- La Suède	36
- L'Italie	37
Les actions nationales dans les pays hors de l'Union européenne	38
- La Norvège	38
- Le Canada	38
- Les États-Unis	39
Chapitre 3	
Le constat	41
Les femmes apparaissent moins souvent que les hommes	42
Un déséquilibre numérique	42
Lorsque les femmes apparaissent, leur présence n'est, la plupart du temps, ni soulignée, ni valorisée par les auteurs	44
La place de la femme dans la société est réduite à son rôle de mère et d'épouse	46
Le stéréotype classique de la « femme aux fourneaux »	46
La femme-objet, valorisée à travers l'image prédominante de son corps	47
Lorsque les femmes apparaissent dans le monde du travail, c'est le plus souvent dans des métiers traditionnellement féminins ou non valorisés	49
Les modèles d'identification proposés aux filles sont peu nombreux, stéréotypés et des figures féminines importantes omises	51
Lorsque les femmes apparaissent, les qualités et les activités qui leur sont attribuées diffèrent considérablement de celles des hommes	51
Les femmes ne sont pas invitées sur la scène de la grande histoire	54
L'exercice du pouvoir est pratiquement toujours associé à un individu de sexe masculin	57
Conclusion partielle	59
Chapitre 4	
Les recommandations	61
Les obstacles	61
Les objectifs	62
Les solutions à écarter	64
La voie législative et/ou réglementaire a une efficacité limitée	64
La voie dirigiste de type nord-américain ou européen	65

Ce qu'il faudrait faire : les recommandations de la mission	67
En direction du ministère de l'Éducation nationale	67
En direction du Service des Droits des Femmes	69
En direction de toutes les administrations	69
En direction des éditeurs et des auteurs	70

Conclusion	71
-------------------	-----------

Annexes

Annexe 1	
Liste des personnes auditionnées par la mission	73
Annexe 2	
Grille de lecture pour les illustrations des manuels scolaires	75
Annexe 3	
Arrêté du 12 juillet 1982 - Action éducative contre les préjugés sexistes	77
Annexe 4	
Ouvrages de référence sur le sexisme	79
Annexe 5	
Présentation du projet européen Ariane	89
Annexe 6	
Lexique des abréviations	93